

REDACTION ET
ADMINISTRATION
28, Avenue de Pérolles

TELEPHONES
Rédactions : 1309
Abonnements : 379
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS
1 m 3 m 6 m 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg
Rue de Romont, 3
Téléphone 640

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 1/2 ct — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**Le redressement budgétaire au Sénat français.
Nouvelle défaillance financière de l'Allemagne.
Le Japon et l'Inde néerlandaise.**

La discussion du projet de redressement financier s'est engagée hier, lundi, au Sénat français. Cette discussion restera très probablement sans danger pour le gouvernement, en raison des circonstances présentes.

M. Lucien Romier écrivait samedi à ce propos : « Si une crise politique retarde ou empêche l'application de remèdes urgents au mal financier, on risque de se trouver bientôt devant un état de fait irréparable. En des circonstances qui seraient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, quelques-uns pourraient se laisser tenter par l'aventure. Mais, dans les circonstances présentes, la rupture irréparable du crédit public comporterait aussitôt un accroissement de gêne ou de misère pour l'immense majorité de la population et une diminution très sensible des garanties de notre sécurité au regard de l'extérieur. »

La commission des finances du Sénat a, dit-on dans les milieux politiques français, donné un avertissement grave. Au gouvernement, à la Chambre et à l'opinion publique, d'en prendre bonne note. Quant au Sénat lui-même, il se gardera, pour les raisons qu'a données M. Romier, de provoquer actuellement une crise ministérielle.

MM. Régnier et Caillaux, qui sont respectivement rapporteur et président de la commission des finances, ont fait un très sombre mais, hélas ! véridique tableau de la situation financière.

M. Régnier a notamment déclaré que les avances que le Trésor devra faire au budget de 1934 s'élèveront au moins à 6 milliards et la totalité des sommes qu'il devra décaisser, à plus de 19 milliards.

Il faudra dans ces conditions, dès les premiers mois de 1934, faire appel au crédit public pour en obtenir une vingtaine de milliards, mais il faut d'abord faire naître la confiance en mettant de l'ordre dans le budget. « Un effort peut-être brutal, mais décisif, s'impose. »

On peut admettre que le déficit total du budget de 1933 se chiffrera à 6 milliards. Quant au budget de 1934, il sera vraisemblablement en découvert de 7 milliards.

Néanmoins, le Sénat votera le projet, malgré sa commission.

Une crise politique serait désastreuse. On assure que la majorité des sénateurs l'ont compris, ce qui permettra au président du Conseil de l'emporter sur les deux points dangereux du projet : article 6 (prélèvement sur les traitements) et article 12 (suppression de certains dégrèvements).

A l'heure qu'il est, M. Chautemps est donc à peu près certain d'être encore chef du gouvernement aux premiers jours de 1934.

L'Allemagne, qui ne payait depuis quelque temps que la moitié des intérêts de sa dette commerciale, vient de décider de n'en plus acquitter que le tiers. Le capital, naturellement, est « gelé ».

La conférence du directeur de la Reichsbank, M. Schacht, à Bâle, dont nous avons rendu compte, avait préparé le monde à cette nouvelle défaillance.

La Reichsbank fait savoir qu'elle continuera de payer en plein les intérêts des emprunts Dawes et Young. Quant à ses autres dettes, les créanciers devront se contenter du 30 % de leurs arrérages.

L'Allemagne se disculpe de faillir à ses engagements en alléguant qu'elle manque de devises étrangères pour effectuer ses paiements, parce qu'on ne lui en donne pas assez en acquittement des marchandises qu'on lui achète ; une trop large part en est payée en monnaie allemande, ou imputée sur la dette allemande à l'étranger.

Voilà un nouvel embarras qui va s'ajouter à

toutes les calamités qui éprouvent le monde. En ce qui concerne la Suisse, notre créance sur l'Allemagne est de 2 milliards 700 millions. Au taux de 5 %, le revenu de ce capital serait de 135 millions. Une convention d'il y a quelques mois l'avait réduit de moitié ; désormais, nous ne toucherions plus que le tiers des intérêts, soit une quarantaine de millions au lieu de 67 millions, dans l'hypothèse du taux susdit. Ce déchet n'est pas fait pour remonter nos affaires.

Les protestations vont pleuvoir à Berlin contre ce nouvel accroissement à la parole donnée.

La concurrence du Japon, qui se fait de plus en plus sentir dans tous les pays, provoque l'attention et l'inquiétude générales. C'est ainsi que M. Mussolini, qui suit de très près les événements d'Extrême-Orient, a été jusqu'à parler de « péril jaune », expression qui nous ramène aux temps d'avant-guerre.

La menace japonaise inquiète naturellement en tout premier lieu les riverains du Pacifique, mais elle n'est peut-être nulle part ressentie avec plus d'intensité qu'aux Indes néerlandaises. Des statistiques donnent d'intéressants renseignements sur l'extension qu'y a pris le dumping nippon, favorisé par la dévaluation du yen, tombé de 2 fr. 50 à moins de 1 fr. 50. Conserves, boisons, lampes, articles de verrerie, provenant des manufactures de Tokio, d'Osaka ou de Yokohama, sont vendus dans les îles de la Sonde à des prix qui rendent la concurrence impossible aux produits d'Europe et d'Amérique. La vente, en Insulinde, des tissus de coton, dont l'Angleterre et les Etats-Unis possédaient il y a peu de temps encore la quasi-exclusivité, est aujourd'hui effectuée par les Japonais dans la proportion de 95 %. Il s'agit d'une dure conquête commerciale, menée par un concurrent qui évince les anciens fournisseurs avec rapidité.

De nombreux symptômes indiquent que le Japon se prépare fiévreusement à « toutes les éventualités », pour employer l'euphémisme bien connu. Un de ses points faibles est l'insuffisance de ses ressources en pétrole, qui est de plus en plus indispensable aux besoins de la marine de guerre : Formose et Sakhaline n'en produisent, en effet, que des quantités peu importantes. Or, il se trouve que les gisements de pétrole de Bornéo sont les plus riches de l'Extrême-Orient et que, depuis plusieurs mois, les pétroliers japonais chargent régulièrement, dans les ports hollandais de la grande île, des flots de ce combustible. On estime que les achats de pétrole effectués par le Japon dépassent le double de ses besoins et on en conclut que, quelque part dans son archipel, sans doute en divers points de cette mer intérieure ou il est si facile de se mettre à l'abri des regards indiscrets, d'énormes réserves sont en train de s'accumuler, dans l'éventualité d'un blocus.

Qu'on suppose maintenant, d'une part, un conflit entre le Japon et les Etats-Unis. Les Japonais n'auraient-ils pas la tentation de se saisir des dépôts de pétrole de Bornéo, pour obliger les Américains à faire venir de Californie le liquide indispensable dans des bateaux exposés, sur cet immense trajet, aux attaques des sous-marins nippons ? Et, d'autre part, si les événements tournaient bien pour eux, n'éprouveraient-ils pas la tentation de rester là où ils se seraient installés ?

Les Pays-Bas savent quelles convoitises a toujours excités leur empire colonial, qui représente leur plus grande richesse et leur assure tant de prestige, et ils prennent leurs dispositions pour le défendre.

La défense nationale en Belgique

Bruxelles, 16 décembre.

L'impression qu'avait produite la discussion du budget des affaires étrangères a été précisée et accentuée par les débats auxquels a donné lieu, au Sénat, le budget militaire extraordinaire, et par ceux qui ont lieu actuellement à la Chambre, à propos du budget militaire ordinaire. Cette impression, c'est qu'une grande inquiétude s'est emparée des Belges. Certains discours et certains écrits pourraient même suggérer le mot « panique ». A la séance du 13 décembre, M. Fieulhen, député catholique, a exactement défini cet état d'esprit en disant : « Tout le monde, à la Chambre, appréhende une guerre, et dès lors, il faut s'efforcer d'éviter ce fléau à notre pays. Nous devons donc faire les dépenses nécessaires à la sécurité de la patrie. » Les choses en sont-elles donc arrivées à ce point de gravité ? En tout cas, il faut signaler qu'on se montre plus inquiet en Belgique qu'en France.

Et pourtant, au Sénat, M. van Overbergh, catholique, tout en appuyant le gouvernement dans ses projets militaires, a fait une constatation rassurante pour la Belgique, en parlant de l'Angleterre, « protectrice séculaire » de ce pays « qui intervint en 1914 et qui interviendra sans doute chaque fois que l'indépendance de la Belgique sera menacée, parce que la Belgique est un des glacis de l'Angleterre, sa ligne avancée de défense contre l'Allemagne ». Cela est très vrai. L'Allemagne sait, depuis 1914, qu'elle ne pourrait pas toucher à la Belgique sans avoir immédiatement l'Angleterre contre elle. C'est une garantie de sécurité qui n'existe pas pour la France au même degré.

Cela n'empêche pas que le gouvernement belge lui-même ne soit inquiet : « On ne peut nier, dit, à la séance de la Chambre du 13 décembre, le ministre de la défense nationale, M. Devèze, qu'il y a des dangers qui nous menacent et que, dans ces conditions, il y a nécessité pour notre pays d'assurer sa sécurité. »

C'est le sentiment de ces « dangers » qui a inspiré au gouvernement sa nouvelle politique militaire. La manière dont il est soutenu par le Parlement montre que cette politique est approuvée par celui-ci. En effet, à part les socialistes, qui lui font une opposition de principe, et les « frontistes », ces Flamands qui ne se considèrent pas comme « Belges », toutes les sections des deux Chambres se montrent disposées à faire les sacrifices qu'on demande au pays.

Ces sacrifices sont lourds, surtout si l'on considère que la Belgique souffre beaucoup de la crise économique. Le budget militaire extraordinaire comporte des dépenses de 759 millions de crédits nouveaux, dont 175 sont destinés à fortifier la frontière de l'Est, surtout à l'endroit par où sont entrés les Allemands en 1914. La majeure partie de ces crédits nouveaux — 431 millions — sera consacrée à la modernisation et à l'augmentation des armements et à des équipements pour l'armée de campagne. Cinquante-deux millions iront à l'armement, à l'équipement et au casernement du corps des « chasseurs ardennais », sur lesquels on compte pour défendre la province belge de Luxembourg, c'est-à-dire le sud du pays. Car le principal effort devrait être porté à l'est, vers la région de Verviers.

Il est certain que, comme aboutissement de la campagne en faveur du désarmement, cette « douloureuse » doit paraître amère aux Belges. Néanmoins, ils sont disposés à la payer. Mardi dernier, le Sénat a voté les crédits demandés. Mardi prochain, la Chambre abordera la discussion de ce budget extraordinaire, et elle se prononcera presque certainement dans le même sens que le Sénat. C'est entre ces deux discussions qu'a lieu, à la Chambre, celle du budget militaire ordinaire, fournissant de nouvelles indications sur l'état d'esprit des Belges en présence de la situation internationale actuelle.

L'idée qui préside à cette politique militaire, c'est que le triomphe du hitlérisme en Allemagne et le réarmement, actuel ou prochain de ce pays, rendent vraisemblable une nouvelle guerre dans laquelle la Belgique ne manquerait pas d'être impliquée. On avait généralement admis que, si pareille éventualité se produisait, il s'agirait de la répétition de ce qui s'est passé en 1914 : l'Allemagne, voulant envahir la France, et ne passant par la Belgique que pour tourner les fortifications françaises de l'Est. Or, chose curieuse, il semble que certains Belges envisagent une agression de l'Allemagne contre leur pays non plus comme « moyen », mais comme

« but ». Cela seul peut expliquer qu'ils se demandent si la France viendrait à leur secours d'une manière efficace.

Il faut noter que, à propos d'une éventuelle action franco-belge, il a été question au Parlement, comme de deux choses distinctes, de l'accord militaire franco-belge de 1920 et du pacte de Locarno. Il s'agirait, en quelque sorte, de deux traités par lesquels les deux pays se seraient promis une assistance mutuelle. Or, d'après une thèse que M. Vandervelde, entre autres, a soutenue à Genève, à l'Institut universitaire des hautes études internationales, il n'y aurait plus que Locarno. Ce pacte aurait absorbé l'accord de 1920, qui ne resterait plus qu'à titre de convention technique entre les deux États-majors, en prévision de l'action commune prévue par Locarno.

Les objections faites par l'opposition au projet du gouvernement concernant le budget extraordinaire ont été de caractère politique et militaire.

Du point de vue politique, on a reproché au gouvernement de n'avoir rien fait pour empêcher que ne se crée une situation internationale à ce point critique que la Belgique se voyait aujourd'hui dans la nécessité de surarmement. Ce reproche serait plus justifié s'il s'adressait aux grandes puissances, car on ne voit pas ce que la Belgique aurait pu faire, ou pourrait faire, pour déterminer la situation internationale.

C'est pourtant ce que le parti socialiste, au Sénat, a invité le gouvernement à faire. Dans une déclaration destinée à justifier son vote négatif à l'égard des crédits demandés, il a commencé par déclarer qu'une politique de surarmement, comme celle que préconisait le gouvernement, ne pourrait que provoquer une course aux armements, et la guerre. « Il importe donc avant tout, était-il dit ensuite dans la déclaration, que, beaucoup plus résolument qu'il ne l'a fait jusqu'ici, le gouvernement fasse un effort énergique pour aboutir soit au désarmement général avec l'Allemagne, soit à l'action solidaire des peuples pacifiques contre l'Allemagne, si elle déjouait les efforts par sa volonté de vouloir réarmer. » Dans le cas où cette dernière éventualité se produirait, le parti socialiste se déclarait prêt à « réexaminer son attitude. »

Du point de vue militaire, deux objections principales ont été faites au gouvernement. Si, lui a-t-on dit, l'Allemagne, en 1914, a passé par la Belgique pour tourner les fortifications françaises de l'Est, n'y a-t-il pas possibilité que, pour tourner les fortifications belges de l'Est, elle passe par la Hollande et attaque la Belgique par le nord ? A cela, M. Devèze a répondu : « Nous serons protégés dans le Limbourg. » Mais il n'a pas précisé de quelle manière. D'autre part, on lui a objecté qu'une nouvelle guerre serait surtout aérienne et chimique, de sorte que les armements proposés ne serviraient à rien pour protéger aussi bien les soldats que les populations civiles. C'est, comme on sait, un argument qu'on fait valoir un peu partout contre les armements. Le ministre de la défense nationale a répondu que le gouvernement ne perdait pas de vue la défense des civils. Mais il n'aurait peut-être pas complètement rassuré ceux-ci, qui craignent les gaz et les bombes plus que les soldats ne craignent les balles et les obus.

Sans surestimer l'importance du parti « frontiste », il convient de souligner l'attitude qu'il a prise, à cause de ce qui s'est passé pendant la dernière guerre. On sait, en effet, que l'« activisme », le mouvement séparatiste qui avait abouti à la formation d'un Etat flamand indépendant de la Wallonie, avait été l'œuvre des hommes qui constituent aujourd'hui le parti frontiste. Pendant la récente discussion du budget des affaires étrangères, un frontiste ayant indiqué la possibilité que, dans le cas d'une nouvelle guerre, il se produisit de nouveau une sécession activiste, M. van Cauwelaert lui avait demandé s'il la désirait, — ce à quoi le frontiste en question répondit que oui. Or, les débats qui viennent d'avoir lieu ont fourni des indices dans le même sens. Quelques frontistes, il est vrai, ont parlé au nom du « pacifisme intégral », et, dans cet ordre d'idées, l'un d'entre eux a même plaidé en faveur des objecteurs de conscience. Mais c'est surtout par hostilité à l'égard de la Wallonie, des « Latins » et de la France, et pour répudier l'idée « belge », qu'ils ont fait opposition aux projets du gouvernement. Le plus agressif d'entre eux a été M. Leuridan, qui, après avoir critiqué la convention militaire franco-belge, a tenu l'extraordinaire langage suivant :

« Les crédits militaires n'intéressent que les

Wallons, pas les Flamands. Ceux-ci sont germains, non latins. Ils désirent que le Diktat de Versailles ne soit pas appliqué à l'Allemagne et que l'hégémonie de la France cesse, de façon que la Grande-Néerlande puisse être réalisée. L'Allemagne veut briser l'hégémonie française. S'il le faut, nous laisserons ses soldats passer par la Belgique, car les Flamands se refusent à entrer de nouveau en guerre.

Les frontistes, il faut y insister, ne représentent qu'une minorité parmi les Flamands. Néanmoins, il valait la peine d'indiquer cette note. Au demeurant, il faut le répéter, on considère comme certain que la Chambre, de même que l'a fait le Sénat, votera les crédits militaires extraordinaires.

A. E.

Le Sénat français a commencé la discussion des projets financiers

Paris, 18 décembre.

Le Sénat a abordé la discussion du projet de loi tendant au rétablissement de l'équilibre budgétaire.

M. Marcel Régnier, sénateur de l'Allier, rapporteur général de la commission des finances, a constaté que la situation financière est marquée par une augmentation du taux de capitalisation. L'épargne n'est pas découragée, car elle réussit à mettre chaque année de côté, dans le pays, une vingtaine de milliards. Le total des sommes actuellement thésaurisées en France s'élève à une trentaine de milliards tant en or qu'en billets.

Les capitaux internationaux affluent aujourd'hui vers Londres et l'encaisse métallique de la Banque de France a diminué en quelques semaines de 6 milliards.

La solidarité du franc n'est pas compromise. Seulement la trésorerie subit une crise grave.

Il n'y a que deux méthodes pour combler le déficit : les économies ou les impôts. Il faut écarter d'emblée le recours à l'impôt. Il ne reste plus qu'à faire des économies. Les fonctionnaires doivent être frappés, après les rentiers, afin qu'il n'y ait pas parmi les Français des privilégiés et des sacrifiés.

Le projet de la Chambre pêche par incertitude et insuffisance. La loterie gêne les commerçants.

La commission a établi un texte qui donne la prédominance aux économies sur les mesures fiscales.

M. Héry, sénateur des Deux-Sèvres, dit que la situation de la trésorerie est déplorable. Son déficit réel est de 25 milliards.

Le ministre des finances, M. Georges Bonnet, dit que la situation n'est pas aussi critique qu'on le prétend. Les bons du Trésor en circulation sont réduits de 15 à 11 milliards ; le déficit de 11 milliards 400 millions ; les sorties d'or, à 275 millions.

Le ministre du budget, M. Marchandau, montre que le projet s'inspire de la nécessité d'une diminution des dépenses et qu'il réduit fortement le déficit. Il conclut en demandant le vote du projet.

M. Caillaux, président de la commission des finances, constate que, de 1926 à 1932, les dépenses ont augmenté de 20 milliards, et que les seules économies qui aient été votées ont porté sur le budget militaire.

M. Caillaux conteste le montant du déficit évalué par M. Marchandau, ainsi que les évaluations du projet voté par la Chambre. Il met en garde contre une augmentation excessive de la fiscalité. Les sacrifices demandés aux fonctionnaires, comparés à celui qui est imposé aux rentiers, sont trop faibles.

Dénonçant le danger du recours à la fiscalité pour équilibrer le budget, l'orateur affirme qu'il n'existe qu'un seul remède : la déflation publique et privée. Mais, pour permettre une telle politique, il faut un gouvernement qui gouverne au-dessus d'un mandarinat administratif qui tend à régenter la nation. La confiance, conclut M. Caillaux, c'est l'autorité du gouvernement qui la communique au pays.

La discussion générale est close. La séance est levée.

Paris, 19 décembre.

Le cartel des services publics a tenu deux meetings à la Bourse du travail. Les fonctionnaires ont décidé d'aller manifester devant le palais du Sénat.

Paris, 19 décembre.

Dès le commencement de la soirée d'hier, un important service d'ordre avait été organisé aux abords de la Chambre et du Sénat. A 18 h. 30, des autobus remplis de manifestants ont passé devant le Sénat. On criait : « Conspuez le Sénat ! »

Les socialistes américains déçus

Washington, 18 décembre.

Le parti socialiste, ayant à sa tête M. Norman Thomas, qui au début fut un ardent défenseur de la politique du président Roosevelt et de son programme de redressement économique, commence à trouver que le Recovery Act ne donne pas tous les résultats que le monde du travail était en droit d'en attendre.

Les socialistes estiment que le succès ne peut être obtenu que par l'institution de la semaine de 30 heures et par l'augmentation des salaires.

Ils considèrent que les chartes ne font pas au travail une place équitable, et ils sont décidés à lutter pour la représentation intégrale des ouvriers dans les conseils de direction.

La France

préoccupée de compléter ses effectifs militaires

Paris, 18 décembre.

Le Temps publie l'information suivante :

Le Conseil supérieur de la guerre s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Daladier, ministre de la guerre. Bien que ses délibérations soient tenues secrètes, nous croyons savoir qu'elles ont eu trait à la discussion du projet de loi Bernier sur le recrutement de l'armée, qui doit venir prochainement en discussion à la Chambre. On sait que, pour parer à la crise des effectifs consécutive à la guerre, qui se fera particulièrement sentir à partir de 1936, la loi du 15 juillet 1932 a déjà permis de réaliser une économie de trois mois de classes incorporées, en reculant d'un mois, en 1933, 1934 et 1935 la date de l'incorporation des jeunes recrues. Le vote du projet de loi imposerait à l'armée une diminution d'effectifs d'environ 18,000 hommes. Celle-ci serait largement compensée grâce à l'application de la mesure autorisant le recrutement de 15,000 spécialistes et rappelant en France des bataillons libérés par la pacification du Maroc.

La bataille pour la Sarre

Sarrebruck, 18 décembre.

Le procureur général de la commission de gouvernement a interjeté appel contre l'arrêt par lequel, le 7 décembre, la première Chambre pénale du tribunal régional de Sarrebruck avait acquitté M. Röchling, maître de forge, et M. Hall, rédacteur à la Landeszeitung, du délit de rédaction, d'impression et de colportage d'imprimés contenant des menaces contre les parents qui envoient leurs enfants à l'école française et des excitations aux désordres et à la haine.

Sarrebruck, 18 décembre.

Les auteurs de l'attentat commis, vendredi dernier, contre l'œuvre de bienfaisance socialiste sont actuellement connus. C'est un certain Schaeffer, appartenant au parti nationaliste-social et un chef des troupes d'assaut, nommé Kellermann, qui s'est enfui vraisemblablement en Allemagne, d'où il était venu pour accomplir son forfait. Schaeffer est arrêté.

GANDHI CONTINUE

Bombay, 18 décembre.

Gandhi, qui poursuit sa campagne de propagande nationaliste, est arrivé à Madras dont la province compte 20 millions de parias.

Le gouverneur de la province, sir Arthur Stanley, a publié un décret interdisant à tout fonctionnaire du gouvernement d'assister aux manifestations organisées par Gandhi.

Un homme d'Etat grec en mission

Athènes, 19 décembre.

M. Maximos, ministre des affaires étrangères partira demain mercredi pour Agram où il sera reçu par le roi Alexandre.

M. Maximos se rendra ensuite à Rome où il aura des entretiens avec M. Mussolini.

Puis il ira à Paris, où il aura des entrevues avec le président de la République et MM. Chauvelin, Daladier et Paul-Boncour.

Les troubles cubains

La Havane, 18 décembre.

L'attaque à laquelle s'est livrée la foule contre les journaux et les syndicats est interprétée à La Havane comme le point de départ d'un mouvement antiespagnol qui couve à Cuba depuis plusieurs années.

Pour des raisons particulières, l'hostilité de la population à l'égard des Espagnols ne s'est jamais apaisée parce que la plupart des résidents espagnols sont demeurés dans l'île après la proclamation de l'indépendance et parce qu'on reproche à certains éléments espagnols de l'île d'avoir conservé le même état d'esprit qu'avant la guerre de l'indépendance.

NOUVELLES DIVERSES

M. Benès, ministre des affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, a quitté Paris, hier après midi, lundi.

— Le prix Deutsch de la Meurthe, de l'Académie des sciences, à Paris, a été décerné à la mission Citroën Centre-Asie ; ce prix est de 25,000 francs.

— A Madrid, hier soir, lundi, le gouvernement a approuvé le texte de la déclaration ministérielle qui sera lu à la Chambre, aujourd'hui, mardi.

— Les négociations gréco-bulgares pour le règlement de certains différends sont suspendues.

— A Chicago, une violente bagarre s'est produite, hier lundi, entre 5000 Ukrainiens qui manifestaient en faveur de l'indépendance de l'Ukraine et plusieurs centaines de communistes ; plus de cent manifestants ont été blessés.

— On dément l'information de Montevideo annonçant que le Paraguay aurait accepté l'arbitrage au sujet du Chaco.

— M. Edouard Herriot vient d'être désigné comme membre de la commission internationale de coopération intellectuelle, en remplacement de feu M. Painlevé.

Autour de la Société des nations

Paris, 18 décembre.

M. Avenol, secrétaire général de la Société des nations, s'est rendu au Quai d'Orsay. Après s'être entretenu avec M. Alexis Léger, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Avenol a été reçu par M. Paul-Boncour.

M. Avenol a conféré ensuite avec M. Daladier, ministre de la guerre.

Les négociations entre Londres et Berlin

Londres, 18 décembre.

Le comité ministériel du désarmement s'est réuni sous la présidence de M. Macdonald, afin d'envisager, en présence de sir Eric Phipps, qui assistait à l'entretien, la façon dont l'ambassadeur, qui doit regagner Berlin, devra poursuivre avec le Reich les entretiens sur le désarmement.

Aucun conseil des ministres n'étant prévu avant mercredi, on en déduit que les instructions données à sir Eric Phipps doivent être considérées comme définitives.

Onze condamnations à mort

Leipzig, 19 décembre.

Le Tribunal d'empire a rejeté le pourvoi en cassation formulé contre le jugement de la cour d'assises de Düsseldorf dans le procès Hilmer, par les dix condamnés à mort.

Donnant suite au recours du procureur général en ce qui concerne la peine de quinze ans de prison infligée à Otto Jukat, impliqué dans la même affaire, le Tribunal d'empire a condamné Jukat à la peine de mort.

(Pendant la nuit du 20 au 21 juin 1932, les condamnés avaient attaqué le local des nationalistes-sociaux à Düsseldorf et avaient tué un nommé Hilmer.)

Encore une conférence

Washington, 18 décembre.

Dans son rapport annuel qu'il vient d'adresser au président Roosevelt, le secrétaire au commerce préconise comme solution définitive du problème économique mondial, une consultation internationale et la mise en train d'une action concrète en vue d'éliminer tout ce qui empêche la reprise des affaires.

AVIATION

La « croisière noire »

L'escadre aérienne Vuillemin, composée de 28 avions, est arrivée à Alger hier matin, lundi, terminant ainsi sa longue randonnée en Afrique. Partis d'Istres (Bouches-du-Rhône), le 9 novembre dernier, les pilotes ont accompli les 25,000 kilomètres de ce voyage en 40 jours.

Cette randonnée ne constitue pas un record mais une démonstration du matériel employé, qui était strictement de série. Durant ces 40 jours, les pilotes ont réussi à réaliser des vols remarquables, notamment la double traversée du Sahara.

Les incidents de route ont été peu nombreux et, si deux appareils ont été endommagés, il convient de remarquer que cette double élimination n'est due qu'à des atterrissages brutaux, qui ont provoqué uniquement des dégâts matériels.

A leur arrivée à Alger, les 28 avions du général Vuillemin furent reçus par M. Cot, ministre de l'Air, et par une foule énorme. Le président de la République leur a adressé un télégramme de félicitations.

Le vol à voile

La commission internationale de vol à voile vient de réunir un matériel donnant des détails intéressants sur l'activité de nombreux pays. En ce qui concerne la Suisse, 21 centres de vol à voile ont effectué 6803 départs avec 50 machines conduites par 218 pilotes. Le total des heures de vol a été de 92 h. 9 min. 35 sec. Le groupe le plus important est celui de Berne, qui a effectué plus de 40 h. 1/2 de vol avec 4 machines, conduites par 15 pilotes. En novembre, sur les 50 machines enregistrées, 15 étaient prêtes à voler et 19 étaient en construction.

C'est toujours l'Allemagne qui est à la tête du mouvement et qui détient la plupart des records grâce à son terrain de la Rhön (Rhénanie). De grands progrès sont également à noter en Russie. Lors des dernières manifestations à Féodosia, en Crimée, un vol d'une durée de 14 min. 50 sec. et une hauteur de 2200 mètres ont été enregistrés.

En Pologne, on a également effectué de grands progrès. A noter un vol d'une durée de 11 h., avec altitude de 1000 mètres.

En Angleterre, on cherche à monter des petits moteurs sur les avions à voile.

En Italie, en France, en Espagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Scandinavie, on travaille également au développement de ce nouveau sport. En Autriche, une école de vol va être dirigée par Kronfeld, au Gaisberg, près de Salzbourg.

Aux Etats-Unis, on s'est inspiré des exemples de la Rhön et on signale qu'un vol de 21 h. 30 min. a été effectué par le lieutenant Cocke.

Au Japon, enfin, les autorités s'intéressent au vol à voile et une délégation d'officiers s'est rendue à la Rhön pour étudier ce qui s'y fait.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un cyclone dans l'Inde française

On mande de Pondichéry (sud de l'Inde, possession française) qu'un cyclone d'une extrême violence qui a sévi les 14, 15 et 16 décembre sur la ville a causé la mort de 20 personnes. Les dégâts sont considérables. La jetée du port s'est écroulée sous la violence des flots qui ont envahi les quais.

Selon les premiers renseignements reçus au ministère français des colonies, la zone sinistrée est localisée sur le bord de la mer. Les propriétés privées de Pondichéry ont été peu atteintes. Les dommages se bornent à la destruction de paillotes et de cultures. Le cyclone a été également très violent à Karikal, où des toitures ont été fortement endommagées. Dans cette dernière région, aucun accident de personne n'est à déplorer.

Grave accident de la circulation

Un grave accident de la circulation s'est produit, hier lundi, à Heinstetten (Pays de Bade), où un camion a dérapé. Une personne a été tuée, trois autres grièvement blessées et dix légèrement contusionnées. Le camion transportait des agriculteurs se rendant à une manifestation paysanne organisée par le parti nationaliste-social.

SUISSE

Série de cambriolages en Valais

On nous écrit

Une série de cambriolages de tronc d'églises ont été opérés depuis quelque temps en Valais. Tout porte à croire qu'ils sont le fait d'un seul et même individu, qui aurait été aperçu dans la journée de dimanche, près de la halte de Vionnaz, dans le Bas-Valais, et qui ne tardera pas, sans doute, à être arrêté.

Ce triste individu a vidé les tronc d'une huitaine d'églises ; il vient encore de s'introduire par effraction dans le bureau des postes de Vétroz, puis dans la cure d'Outre-Rhône, où il fut dérangé par le curé. Son signalement précis a cependant pu être donné à la police : il s'agit d'un homme d'une quarantaine d'années, portant casquette claire et manteau brun. On pense qu'il est dans la région de Monthey-Aigle. Tous les postes de gendarmerie de ces deux districts ont été avisés et la police de sûreté est aux trousses du cambrioleur qu'on suppose être encore l'auteur de plusieurs vols de bicyclettes.

Une fugue

Deux enfants traités au sanatorium genevois de Montana (Valais), Pierre Catalan et Serge Perzoff, âgés de 11 et 12 ans, ont quitté clandestinement la maison et ont disparu.

LE FROID

Dans la nuit de dimanche à hier lundi, le thermomètre est descendu à 21 degrés au-dessous de zéro à Moulins (Allier) et à moins 25 degrés dans la région montagneuse du Bourbonnais.

Le froid a battu tous les records dans la région charollaise (Saône-et-Loire). Hier matin, le thermomètre marquait moins 27 à Charolles et moins 31 en campagne.

Un brouillard opaque recouvre l'Angleterre tout entière et le Pays de Galles, à l'exception des comtés d'Essex, de Kent, de Surrey et de Sussex. Le brouillard est particulièrement épais dans la région de Mersey où le trafic a été suspendu sur mer et sur terre. La circulation routière est rendue difficile.

On ne prévoit pas que le froid qui sévit dans la plupart des pays d'Europe s'atténue. Presque tous les cours d'eau sont recouverts de glace.

En Allemagne, le Rhin charrie de nombreux glaçons en aval de Mannheim. La glace, qui recouvre tout le fleuve à la Loreley, a maintenant atteint Rhein-Diebach. L'épaisseur de la glace s'est encore accrue et a passé de 10 à 25 centimètres par endroits. Le niveau de l'eau s'élève rapidement en amont du barrage de glace, il s'abaisse par contre en aval.

On signale un froid inaccoutumé dans certaines régions du sud de l'Espagne. A Murcie, le thermomètre est descendu à moins 3 degrés. Il neige à Carthagène et à Malaga. On croit que la récolte d'oranges, qui joue un rôle primordial dans la vie économique de la région, est compromise.

Au nord, le froid s'accroît. La neige atteint 2 mètres d'épaisseur en certains villages de la province de Léon.

En Grèce, d'abondantes chutes de grêle ont causé des dégâts considérables dans divers villages des îles Mytilène. On annonce que 350 maisons ont eu leur toiture défoncée. De nombreuses bêtes ont été tuées. Les récoltes sont gravement endommagées.

Conseil national

Séance du 18 décembre

L'immunité parlementaire

Le Conseil reprend la loi sur les garanties politiques et de police dont plusieurs articles ont été renvoyés à la commission, notamment l'article 6bis, selon lequel toute opération de poursuite dirigée en violation de la présente loi contre des personnes protégées par cette dernière est de nul effet. Cet article, dans la rédaction qui vient d'être transcrite, est adopté sans débat.

L'article 8 traite du domicile politique et civil des conseillers fédéraux et des juges fédéraux.

MM. Niellispach (Argovie), conservateur, et de Muralt (Vaud), libéral, font rapport. La minorité de la commission propose une motion d'ordre renvoyant le projet au Conseil fédéral en le priant d'examiner si la loi ne pourrait pas réunir les dispositions de celle sur la responsabilité des autorités et des fonctionnaires de la Confédération. Les rapporteurs combattent cette proposition qui retarderait l'achèvement du projet.

La minorité propose, dans le cas où la motion d'ordre serait repoussée, une rédaction supprimant l'exterritorialité des membres du Conseil fédéral.

La commission combat cette proposition.

Au sein du Conseil fédéral, chaque membre représente aussi son canton, ce qui est conforme à la Constitution. Il convient de laisser à ces représentants des attaches avec leur canton. Ils remplissent leur devoir civique dans leur canton. Ce principe de l'exterritorialité a aussi été admis pour le Tribunal depuis 1874. Le canton où siège l'autorité ne perçoit pas d'impôt sur les conseillers fédéraux. Le canton d'origine a le droit d'imposer ou de ne pas imposer le magistrat en question. Ce régime n'a donné lieu à aucun conflit sérieux. Il n'y a pas de raison de revenir en arrière sur un régime qui a fonctionné normalement pendant quatre-vingt-trois ans et qui est conforme à nos mœurs fédéralistes.

M. Farbstain (Zurich), socialiste, développe les propositions de la minorité. Il déclare que le domicile fictif des conseillers fédéraux et des juges fédéraux dans leur canton d'origine peut entraîner des complications juridiques.

L'orateur estime injuste le privilège fiscal des conseillers fédéraux.

M. Zimmerli (Lucerne), radical, combat les propositions de M. Farbstain. Il estime inutile de charger le parlement de projets législatifs dont la nécessité n'est pas absolue. Renvoyer la loi au Conseil fédéral, c'est la renvoyer aux calendes grecques. L'exemption fiscale des conseillers fédéraux est à bien plaisir; elle ne repose sur aucune disposition légale.

M. Gadiant (Grisons), indépendant, appuie le renvoi au Conseil fédéral. Il estime que ce privilège fiscal est injuste vis-à-vis du conseiller fédéral bernois et du juge fédéral vaudois, qui sont moins bien traités que leurs collègues.

M. Huggler (Berne), socialiste, pense que les conseillers fédéraux doivent donner le bon exemple en payant les impôts. Il serait plus loyal d'augmenter les traitements des conseillers fédéraux. Il s'agit d'un principe. Déjà le privilège fiscal du personnel de la Société des nations a causé un vif mécontentement populaire.

M. Niellispach (Argovie), conservateur, rappelle que le privilège fiscal des conseillers fédéraux n'est inscrit nulle part dans la loi. Ce serait au canton de Berne à exempter volontairement son conseiller fédéral.

La proposition de renvoi de la minorité de la commission est repoussée, ainsi que la proposition subsidiaire à l'article 8, lequel est adopté dans le texte de la majorité de la commission.

Au vote final, le projet est voté à une majorité évidente.

La séance est levée à 20 h. 15.

Une série de projets fédéraux

Les Chambres fédérales ont été saisies d'une série de projets du Conseil fédéral, demandant la nomination de commissions et la fixation de leur priorité. Il s'agit d'un projet d'arrêté fédéral concernant la continuation de l'aide de la Confédération aux producteurs de lait et les mesures à prendre pour apporter un adoucissement à la crise agricole, d'un projet concernant la modification de l'arrêté fédéral sur les mesures financières et juridiques en vue de l'aide à l'industrie hôtelière, des projets concernant les bâtiments des postes de Langenthal et de Chiasso et du projet d'arrêté fédéral concernant le transport de marchandises et d'animaux sur la voie publique.

Expul-sés

Le Conseil fédéral a expulsé pour un an du territoire de la Confédération deux ressortissants allemands dont l'un, Oscar Bächle, est inspecteur en chef des douanes à Hinzigen (Pays de Bade), l'autre, Friedrich Lorenz, inspecteur des douanes à Radolfszell. Il s'agit en l'occurrence des deux fonctionnaires allemands des douanes qui se livrèrent à des recherches inadmissibles à Schaffhouse.

Après la sentence des zones

La Chambre genevoise d'agriculture a adopté après une longue discussion, au cours de laquelle ont été entendus notamment MM. Casai, conseiller d'Etat, à titre personnel, Desbaillets, ancien conseiller d'Etat, et d'autres représentants de l'agriculture genevoise, une résolution disant en substance :

La Chambre genevoise d'agriculture, ayant réuni 300 de ses membres, rappelle ce qui suit :

En 1921, elle a combattu la convention alors passée avec la France, et ce, toujours sous la condition qu'un contingentement des produits zoniens serait institué par un nouveau régime. Elle constate que la sentence des experts accepte la franchise illimitée pour l'introduction des produits zoniens et qu'elle prêterait l'agriculture genevoise et notamment les maraîchers. Elle fait confiance au Conseil d'Etat et attend que celui-ci s'entende avec le Conseil fédéral pour constater les conséquences de la sentence arbitrale, après quoi une assemblée générale des agriculteurs du canton pourra être convoquée.

M. Anken, un des experts suisses, ancien chef de l'agriculture au Département genevois de l'Intérieur, a fait joindre à cette déclaration deux dispositifs disant que la sentence n'avait été basée que sur le point de vue juridique de la question et demandant qu'il soit tenu compte des désirs de l'agriculture genevoise lors de l'application de cette sentence.

L'interpellation suivante vient d'être présentée au Conseil national par M. Rochaix, radical :

Que compte faire le Conseil fédéral pour sauvegarder la situation économique du canton de Genève menacée par l'application de la sentence arbitrale sur la question des zones ?

Le Conseil fédéral est-il disposé à reprendre des négociations directes avec le gouvernement français en prenant plus particulièrement en considération les intérêts du commerce, de l'industrie et de l'agriculture ainsi que les possibilités ferroviaires et touristiques, notamment en vue d'aboutir :

1. A l'établissement, à la frontière politique, d'une seule ligne de douane commune à la France et à la Suisse (les deux services sous le même toit, exemple : gare de Bâle-Alsace-Lorraine, gare Vallorbe).

2. A l'application du droit commun à la frontière politique, pour les importations et exportations de toutes provenances, sous réserve, bien entendu, de tous les tempéraments inhérents au régime frontalier.

3. A l'ouverture à la circulation, sous le contrôle des deux administrations douanières, de tous les chemins carrossables sans exception, reliant les deux pays.

Enfin, en accord avec le gouvernement français, à toutes mesures propres à faciliter autant que possible les rapports de pays à pays, à permettre aux touristes, aux commerçants, aux agriculteurs le libre passage en tout temps à travers la ligne frontière et à sauvegarder de façon absolue et durable les intérêts des frontaliers.

Le Conseil d'Etat de Genève avait demandé au Conseil fédéral de le recevoir pour l'entretien de la question des zones. M. Molta, chef du Département politique, recevra une délégation du Conseil d'Etat de Genève demain, mercredi, 20 décembre à 11 heures.

La Banque de Genève

Les inculpés dans l'affaire de la Banque de Genève ont comparu hier, lundi, devant le juge Goudet, vice-président de la Cour de justice, pour subir l'interrogatoire général prévu par la loi de procédure pénale. Les inculpés ont cinq jours pour faire leur déclaration de recours au greffe de la Cour de justice.

Au Tribunal fédéral



M. WEISS, juge au Tribunal fédéral, qui vient d'accomplir sa 25^{me} année de fonctions

Un train arrêté à la frontière par les hitlériens

Hier matin lundi, le train express Zurich-Schaffhouse-Stuttgart, qui quitte Zurich à 7 h. 40 et traverse, entre Eglisau et Schaffhouse, une petite portion de terrain allemand, a été arrêté en plein champ entre les communes de Lottstetten et de Jestetten par des agents de police allemands en civil. Les voyageurs furent fouillés par les fonctionnaires du Reich. L'express est arrivé avec un retard de 6 minutes en gare de Schaffhouse.

Une enquête a été ouverte par les autorités suisses compétentes. Dans les milieux allemands, on prétend que, à diverses reprises, des journaux interdits en Allemagne ont été jetés du train sur ce tronçon.

L'agitation contre l'Allemagne

Le Conseil fédéral a résolu de n'admettre aucun orateur d'origine étrangère aux assemblées et manifestations publiques qui sont prévues pour s'occuper du procès de l'incendie du Reichstag.

Nouvelles financières

Un emprunt fédéral

Le Conseil fédéral a ratifié le message et le projet d'arrêté fédéral complétant l'arrêté fédéral du 8 mars 1933 sur l'émission d'un emprunt pour l'administration fédérale et les chemins de fer fédéraux.

Le projet a la teneur suivante :

L'article 1 de l'arrêté fédéral sur l'émission d'un emprunt pour l'administration fédérale et les chemins de fer fédéraux du 8 mars 1933 est remplacé par les dispositions suivantes :

L'autorisation est accordée au Conseil fédéral pour les années 1934 et 1935 d'émettre des emprunts :

a) pour la conversion des emprunts échus ou le remboursement des emprunts dénoncés, pour autant qu'ils ne peuvent être remboursés par des moyens propres ;

b) pour la couverture des dépenses autorisées par des lois ou des arrêtés fédéraux, pour autant qu'elles ne peuvent être couvertes par des recettes de la Confédération.

L'arrêté sera muni de la clause d'urgence.

Barreau valaisain

On nous écrit de Sion :

Les membres du barreau valaisain ont tenu leur assemblée annuelle à Sierre, sous la présidence de M. Henri Leuzinger, M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud, chef du département de justice et police, et plusieurs magistrats de l'ordre judiciaire assistaient à cette réunion.

M. Desfayes présenta un rapport des plus instructifs sur la nécessité de reviser le règlement concernant l'examen d'avocat. Il y a pléthore d'hommes de lois en Valais : 81, soit un par 1600 âmes de population ! Cela est dû à la trop grande facilité des examens. M. Desfayes préconise qu'on devrait rendre plus difficile l'admission au barreau et exiger des candidats un grade universitaire (licence ou doctorat), deux ans de stage dont, si possible, une partie dans un greffe de tribunal, et, enfin, produire une plaidoirie sur un dossier civil ou pénal. Ces propositions ont été adoptées à l'unanimité.

L'assemblée a ensuite entendu un excellent exposé de M. l'avocat Leuzinger sur les divergences constatées dans l'application du code de procédure civile devant les différents tribunaux du canton. L'orateur a souligné les désagréments que causent souvent aux avocats les incidents de procédure et proposé des modifications qui seront examinées par une commission spéciale, de façon à arriver à une jurisprudence uniforme.

Le régime socialiste à Genève

Le programme financier du nouveau chef du département financier, M. Naine, comprenant notamment l'augmentation des centimes additionnels et leur progression sur le revenu et la fortune, et la baisse des traitements des fonctionnaires cantonaux, a été approuvé hier, lundi, par la majorité du Conseil d'Etat.

Pour les musiciens suisses

Le Conseil fédéral a décidé l'ouverture d'un crédit unique extraordinaire de 40,000 francs provenant du fonds de chômage et destiné à l'œuvre de secours en faveur des musiciens suisses.

Championnat suisse de gymnastique artistique

A la suite du match qui a eu lieu, dimanche, à Liestal, et qui constituait la dernière partie du troisième tour, le classement est le suivant : 1. Saint-Gall, 341.50 points ; 2. Soleure, 337.60 ; 3. Suisse romande I, 332.40 ; 4. Zurich II, 330.60 ; 5. Suisse orientale, 317.95 ; 6. Argovie, 317.80.

Ces six équipes sont donc celles qui prendront part au quatrième tour prévu au mois de janvier. Berne II et Argovie II se classant en queue de la liste viennent d'être éliminées sans autre, ainsi que Bâle qui n'a pas disputé le troisième tour, à la suite d'accidents survenus à deux gymnastes de l'équipe.

Le résultat individuel est également légèrement modifié. La première place est conservée par Steinemann, qui voit disparaître son concurrent le plus sérieux, Mack. Le second rang que celui-ci occupait est maintenant pris par Eberle.

Voici les meilleurs résultats individuels : 1. Steinemann, 89.20 points ; 2. Eberle, 87.80 ; 3. Spahn, 87.50 ; 4. Walter, 87.40 ; 5. Kern, 86.55 ; 6. Wezel, 86.50 ; 7. Bach, 85.90 ; 8. Miez, 85.40 ; 9. Zingg, 85.35 ; 10. Hafen, 85.10.

Echos de partout

La plus riche jeune fille du monde

De Rosine, dans le *Matin* : On sait qu'il existe actuellement, en Amérique, une jeune fille qui est censée représenter la plus grosse fortune du monde.

Cette jeune fille est d'une extraordinaire beauté ; aussi ne sort-elle jamais sans porter des lunettes noires, de façon à ne point fixer l'attention des coureurs de dot et des soupçonneux malintentionnés. En outre, une discrète escorte de détectives la suit dans ses moindres déplacements, afin qu'elle ne soit pas enlevée puis rançonnée par des bandits.

Si tel est véritablement le sort d'une jeune fille qui possède tous les biens de la terre, peut-être que des jeunes filles ne possédant rien se trouveront tout à coup beaucoup plus satisfaites de leur modeste destin.

Mot de la fin

A un écrivain parisien :
— Vous n'êtes pas ennuyé d'avoir raté le prix Goncourt ?
— Non, je suis plutôt fier d'être hors Goncourt.

Pour la langue française

« Prends ton café pendant qu'il est chaud, car s'il vient froid, il perdra son arôme. »

Venir froid est du patois. « Devenir froid » est correct. En refroidissant est aussi correct. « En se refroidissant » est tout à fait juste.

NOS MUSÉES



Le nouveau Musée des sciences naturelles de Berne.

L'Histoire de la Suisse

de M. Maxime Reymond

Troisième volume

Le troisième volume de l'*Histoire de la Suisse* de M. Maxime Reymond, archiviste de l'Etat de Vaud, fait une digne suite aux deux précédents. Ce volume de près de 500 pages est imprimé avec luxe et richement illustré. Plus de 400 gravures, dont plusieurs planches en couleurs, ornent ce magnifique volume. C'est dire que toutes les scènes marquantes de l'histoire moderne de la Suisse et les portraits de tous les hommes de premier plan y sont rassemblés et composent une collection de documents des plus attrayantes.

Le troisième volume de l'*Histoire de la Suisse* de M. Maxime Reymond est divisé en onze chapitres : I. La Révolution française et la Suisse. II. La Révolution helvétique. III. Le régime helvétique. IV. Le régime de la Médiation. V. Réactions et contre-réactions. VI. Vers la guerre du Sonderbund. VII. La Suisse Etat fédératif. VIII. De 1874 à 1914. IX. La guerre mondiale et ses suites. X. La vie intellectuelle et sociale. XI. La Société des nations.

On retrouve dans ce volume les qualités qu'on avait goûtées dans les précédents : la rapidité et la concision du récit, l'art de la synthèse et du raccourci, la perspicacité des analyses psychologiques, l'impartialité et la justesse des jugements.

Le troisième tome de l'œuvre monumentale de M. Maxime Reymond raconte notre histoire d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui. C'est de la brûlante actualité. Aussi ce volume, plus encore que les précédents, dont il est pourtant inséparable, a-t-il sa place dans toutes les bibliothèques et on ne saurait faire à un homme qui s'occupe des choses de la vie publique un cadeau plus utile et plus sûr d'être reçu avec plaisir que celui de ce bel ouvrage.

¹ Lausanne. Editions Haeschel-Dufey.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Journée de surprises ! A Zurich, Lausanne-Sports a tenu tête à ce puissant et redoutable adversaire qu'est Grasshoppers.

Un autre match se jouait dans la cité de la Limmat : Zurich-Nordstern. Il est resté nul.

A Bâle, catastrophe ! Les possesseurs de la coupe suisse (et premiers au classement du championnat) se sont fait battre copieusement par Young-Fellows en beau retour de forme. Bâle vient de fêter avec éclat ses quarante ans d'existence. Ceci peut expliquer cela ! Quant à Concordia, il n'a pas trouvé grâce devant Blue-Stars, qui continue d'occuper une place de choix.

Urania-Genève avait grand besoin de victoires ; il en enregistre une — de justesse — au détriment de Young-Boys, qui ne jouera pas un rôle de premier plan cette saison.

Voici le classement :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Bâle	10	6	2	2	14
Berne	8	5	2	1	12
Grasshoppers	9	4	4	1	12
Chaux-de-Fonds	9	5	1	3	11
Servette	8	5	0	3	10
Bienne	8	4	2	2	10
Lausanne-Sports	9	4	2	3	10
Blue-Stars	9	3	4	2	10
Lugano	8	3	3	2	9
Young-Boys	9	3	3	3	9
Urania-Genève	9	3	2	4	8
Young-Fellows	9	3	2	4	8
Nordstern	9	2	3	4	7
Locarno	8	1	3	4	5
Concordia-Bâle	10	1	2	7	4
Zurich	10	1	1	8	3

En première ligue, malgré la neige et le froid, presque toutes les rencontres prévues se sont jouées et presque partout devant des spectateurs très clairsemés.

Racing-Lausanne a battu Cantonal et s'adjuge deux points précieux. Comme il fallait s'y attendre, Monthey, découragé par les événements de la coupe suisse, s'est fait écraser à Boujean. Enfin, Granges n'a pu vaincre Fribourg qui s'adjuge un point.

Dans le second groupe, Juventus a battu Winterthur et reste dans le groupe de tête. La rencontre Lucerne-Aarau a été renvoyée à des jours meilleurs.

Voici les classements :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Groupe I :					
Etoile-Carouge	8	5	1	2	11
Fribourg	8	4	1	3	9
Monthey-Sports	8	4	1	3	9
Boujean	7	2	4	1	8
Etoile-Ch.-de-Fonds	8	2	4	2	8
Soleure	8	3	1	4	7
Racing-Lausanne	8	3	1	4	7
Granges	7	2	2	3	6
Cantonal-Neuchâtel	8	1	3	4	5
Groupe II (cinq premiers) :					
Kreuzlingen	8	5	2	1	12
Saint-Gall	8	3	4	1	10
Bellinzzone	8	4	2	2	10
Juventus	8	3	4	1	10
Brühl	8	4	1	3	9

La coupe du monde

Les fédérations de football d'Egypte, de Palestine et de Turquie ont décidé d'organiser un tournoi au Caire ou à Alexandrie dans le courant du mois de mars prochain.

L'Egypte rencontrera la Palestine le 15 mars ; la Turquie, la Palestine le 18 mars, et l'Egypte le 23 mars.

Le tour cycliste d'Italie

Le règlement du tour d'Italie de 1934 est encore en élaboration ; mais, d'après les renseignements donnés par les organisateurs, on est d'ores et déjà fixé sur plusieurs points.

De même que cette année, le tour commencera dans le Piémont et se terminera dans la Vénétie. Au sud, on ira jusqu'à Bari et à l'est jusqu'à Trieste.

La participation étrangère sera importante. Outre l'équipe des jeunes Français, des pourparlers sont en cours avec Leducq, Aerts, Demuyssère, Cornez, Rinaldi, Max Bulla, Thallinger, Buse, Geyer, Trueba.

NECROLOGIE

Sir Henry Dickens

Sir Henry Dickens, l'unique descendant direct de Charles Dickens, le grand écrivain anglais, a été mortellement blessé samedi, à Londres, par une motocyclette qui l'a écrasé. Sir Henry Dickens était âgé de 84 ans.

AUTOMOBILISME

Le grand-prix de Suisse

La décision ayant été prise d'organiser à Berne un grand-prix automobile suisse et la manifestation ayant été inscrite au calendrier international à la date du 26 août 1934, les travaux d'aménagement du circuit commenceront prochainement.

Pour l'exécution de ces travaux, il a été constitué une Société du circuit avec un capital-actions de 200,000 francs et un capital-obligations de 240,000 francs à 4 1/2 %. Le canton et la commune de Berne ont souscrit chacun 40,000 francs au capital-actions. Le reste, soit 120,000 francs, et le capital-obligations seront mis ces jours prochains en souscription publique.

Une dépense de 462,000 francs est prévue pour l'aménagement des routes et 381,000 francs pour la construction de tribunes permanentes avec 4000 places assises, restaurant, etc.

Pour la course, deux catégories sont prévues : pour les voitures jusqu'à 1500 cm³, un parcours de 100 kilomètres ; pour les voitures de plus de 1500 cm³, 500 km., c'est-à-dire 70 tours. La section de Berne de l'Automobile-Club suisse a reçu la licence pour l'organisation de cette course pendant 15 années.

En vue des courses de 1934

Plusieurs voitures monoplaces sont actuellement en construction aux usines italiennes Maserati, à Bologne. La première est terminée et est destinée à Nuvolari ; la seconde est sur le point d'être achevée ; c'est celle du Français Etancelin. Deux autres sont en cours de construction et seront livrées à Mme Braillard (Suisse), qui les confiera à son frère, Louis Braillard, et à Falchetto.

Puis, Maserati construira deux voitures destinées, l'une à Pedrazzini et l'autre à Straight.

Un nouvel autodrome en Angleterre

Les Anglais possèdent, actuellement, un autodrome, celui de Brooklands, près de Londres. Construit avant la guerre, bien que modifié au cours des ans, il est moins parfait et moins rapide que l'autodrome parisien de Linas-Montlhéry.

Est-ce à l'idée de posséder une piste moderne qu'il faut attribuer la décision qui vient d'être prise d'une nouvelle construction ?

Le conseil municipal de Brighton (Sussex) a décidé, en effet, d'accorder à une société financière un long bail pour un terrain, en vue de la construction d'un grand autodrome dans le genre de celui de Montlhéry, sur les dunes, à proximité de la ville.

On pourra y organiser de grandes épreuves, difficilement praticables sur les routes d'Angleterre.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Pour faire boire du lait

Après avoir depuis longtemps répandu l'idée d'une consommation plus abondante de lait et des produits laitiers dans les villes, la Centrale de propagande de la Commission suisse du lait a décidé de pousser également la consommation du lait dans les campagnes.

Pour arriver à livrer le plus possible de lait aux fromageries, les producteurs de plusieurs régions restreignent leur consommation domestique. L'alimentation des écoliers campagnards, en particulier, doit comporter davantage de lait.

La Centrale de propagande a pour mission d'intensifier l'action actuelle en faveur du lait et surtout d'introduire dans tout le pays la distribution de lait aux écoliers, sous la forme moderne de bouteilles. Le mouvement ne doit toutefois pas s'en tenir aux écoliers, mais être étendu à toutes les fermes.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mauvaises nouvelles du Père Esteban

Les jésuites espagnols du vicariat apostolique de Wuhu (Anhui, Chine) avaient envoyé deux messagers prendre des nouvelles de leur confrère le Père Esteban, aux mains des bandits depuis bientôt deux ans. Ces messagers n'ont pas pu voir le captif ; ils ont su qu'il était malade dans un hôpital, mais, contrairement à ce qui avait eu lieu plusieurs fois déjà en pareille occurrence, les bandits ne leur remirent point de lettre de lui. Le pauvre prisonnier est peut-être incapable d'écrire, ou bien les bandits auront jugé plus prudent, tandis que le généralissime Tchang Kai Chek mène contre les bandits de la province voisine (Kiangsi) une offensive de grande envergure, d'éviter tout ce qui pourrait lui faire découvrir les repaires où ils se tiennent en sûreté.

Armée suisse

La réorganisation de l'assurance militaire

D'entente avec le médecin en chef de l'armée, le Conseil fédéral a décidé de soumettre l'assurance militaire à une direction spéciale. Désormais, le chef des services de l'assurance militaire traitera directement avec le chef du Département militaire fédéral.

Tribunaux

Après la catastrophe de l'« Atlantique »

Les assureurs de l'*Atlantique* ayant refusé de s'incliner devant le rapport des experts judiciaires, condamnant leur thèse, la compagnie *Sud-Atlantique* les avait assignés en paiement de 170 millions de francs, montant de la somme assurée. L'affaire a été appelée hier, lundi, à Paris.

L'avocat de la *Sud-Atlantique* exposa que le navire était assuré pour 100 millions à tous risques et pour 70 millions supplémentaires en cas de perte totale. Si le navire était irréparable, ou si la réparation devait coûter plus de 100 millions, les armateurs ont le droit de laisser l'épave aux assureurs et d'encaisser la totalité des deux sommes assurées. Si, au contraire, la réparation peut être faite pour moins de 100 millions, les armateurs sont tenus de faire réparer et les assureurs ne payent que le montant effectif des réparations. L'avocat de la compagnie déclara que le navire était irréparable ainsi que l'estima la majorité des experts de la commission.

En revanche, l'avocat des assureurs, s'appuyant sur l'opinion de l'expert dissident, soutint l'opinion que l'*Atlantique* était réparable et fit valoir qu'un chantier anglais avait offert de le réparer pour 98 millions.

Le jugement sera rendu dans les premiers jours de janvier.

Les contrebandiers d'alcool

Joseph Roth, ex-fondé de pouvoirs de la maison Mesmer, condamné récemment par la cour pénale fédérale à deux fois trois mois de prison pour contrebande d'alcool et pour contravention à la loi sur l'alcool, dans l'affaire des wagons-réservoirs truqués, s'est constitué prisonnier hier lundi à la prison de Saint-Antoine, à Genève, où il purgera sa peine.

Le frère de Kreuger condamné

La cour suprême de Stockholm a condamné Torsten Kreuger, frère du feu roi des allumettes, à douze mois de travaux forcés, pour fraude et à 1,500,000 couronnes de dommages-intérêts aux porteurs d'obligations d'une de ses entreprises. Le tribunal de première instance avait condamné Torsten Kreuger à 42 mois de travaux forcés, peine que la cour d'appel a portée à 48 mois.

SOMMAIRES DES REVUES

Revue des Deux Mondes ; 15, rue de l'Université, Paris. 15 décembre. — La nouvelle Arcadie. (Deuxième partie) : Maurice Bedel. — Le glissement de l'Etat. II. La défaillance des dirigeants. * * *. — Les carnets de Ludovic Halévy (1862-1866) : Daniel Halévy. — Deux figures de savants. I. Monsieur Roux ; Pasteur Valléry-Radot Vers Sainte-Hélène. II. Amérique ou Angleterre ? : Octave Aubry. — La vertu de prudence : H. de Montherlant. — Images des Indes. II. Contrastes anglo-indiens : J. Le Bourgeois. — Spectacles : Gérard d'Houville. — Aux élections espagnoles : André Nicolas. — Balzac et le prix Montyon : Marcel Boutheron. — Les livres d'été : André Gavoty. — Revue dramatique. *Le messenger. Un tour au paradis* : René Doumic. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique : René Pinon. — Discours prononcés au dîner de la *Revue* par MM. Paul Bourget, René Doumic et Sa Majesté le Roi des Belges.

Théâtre Livio

Mystère de la Passion

Représentation

Mardi, 26 décembre, après midi

Location : Magasin de musique Vonderweid, rue de Lausanne.

FRIBOURG

Une belle retraite de jeunes

Hier matin lundi, s'est terminée, à Montbarry, une retraite à laquelle ont pris part dix-huit jeunes gens fribourgeois. Ce résultat est reconfortant ; il montre qu'il y a, dans la jeunesse de nos paroisses, des âmes vigoureuses, capables d'effort et de sacrifice, et qui sentent le besoin d'une vie chrétienne plus profonde.

Les exercices de la retraite étaient tout à fait nouveaux pour eux. Mais ils mirent une telle bonne volonté à les suivre et à garder le recueillement, qu'ils y prirent goût et y trouvèrent une vraie joie. La tâche leur était grandement facilitée par les instructions de M. le curé de Lentigny, pleines de doctrine et d'expérience, et parfaitement adaptées aux besoins de nos jeunes.

Dimanche, ce sont les jeunes gens eux-mêmes qui ont exécuté, de tout leur cœur, les chants liturgiques de la messe et des vêpres. Le lutrin improvisé s'en tira avec honneur dans les belles mais difficiles antennes de l'Avent. Ce même jour, ils eurent l'agréable surprise de la visite du président cantonal de la jeunesse catholique fribourgeoise, qui apportait aux retraitants le témoignage de son dévouement et de son amitié. Il exhorta ses jeunes amis à faire rayonner leur trésor autour d'eux, par l'exemple et l'action. Il ne s'agit pas de démolir, mais de construire, et c'est dans la retraite qu'on pose les bases solides de l'édifice.

Retrés dans leurs foyers, ces jeunes gens se feront les zélés du mouvement, et l'on peut espérer que l'an prochain, la retraite attirera à Montbarry une phalange encore plus nombreuse.

Voici la répartition par districts, des participants à la retraite : Broye 8, Veveysse 5, Sarine 3, Glâne 1, Gruyère 1. (La Singine a ses retraites à elle, très bien fréquentées.) Les paroisses qui ont envoyé le plus fort contingent sont Châtel-Saint-Denis et Fétigny. Honneur à la Broye, qui, malgré la distance, tient le premier rang.

Club de patinage de la ville de Fribourg

L'Association romande de patinage a fixé au 11 février prochain les concours de « tests » à Fribourg, pour l'obtention des médailles prévues par les règlements. Pour être admis aux concours, il faut être membre d'un club et se faire inscrire par ce dernier, d'ici au 5 février. Le club de Fribourg fera donner quelques cours gratuits. Se renseigner au Pavillon des sports, au Jura.

Il y a lieu de remercier et féliciter M. Sautter, administrateur de la Société Sautter, qui fabrique les fameux Boiler Cumulus, d'avoir donné généreusement un appareil qui rend des services inestimables.

Un superbe Panatope a été également offert par quelques amis et commerçants qui savent apprécier les efforts faits par quelques citoyens pour faire du Jura une place convenable. La liste de ces généreux donateurs sera publiée ultérieurement.

On est membre du club en payant une finance annuelle de 5 fr., qui permet aux enfants des membres d'obtenir des cartes d'abonnement, à 20 ct. l'entrée. Les personnes désireuses de témoigner leur sympathie à cette organisation peuvent s'inscrire comme membres passifs (3 fr.) ; elles bénéficient de certains avantages.

Les représentations de la Société dramatique de Romont

On nous écrit : Il est de tradition que la Société dramatique de Romont donne chaque année, au mois de janvier, la série de ses représentations au Casino de la ville. Elle met habituellement à l'étude une pièce de valeur. L'interprétation qu'elle en donne est toujours fort intéressante et soignée, car la société possède des interprètes qui ne sont plus des débutants.

La Dramatique a mis cette saison à l'étude *L'avare*, le chef d'œuvre en prose de Molière. La pièce est trop connue pour que nous en donnions une analyse détaillée. Bornons-nous à assurer le public que la société ne faillira pas à son ancienne renommée et qu'un soin tout spécial a été apporté à la préparation de ce chef-d'œuvre du théâtre classique français. Le rôle d'Harpagon, en particulier, demande un acteur déjà rompu au métier et qui sache dans ce personnage écrasant faire ressortir tout ce que Molière a mis de force, de comique énorme et presque tragique.

Les représentations sont fixées aux dimanches 7, 14 et 21 janvier, à 20 h. 1/2 du soir.

Location au magasin Arnold Jordan, tél. 49, à Romont.

Les représentations de *L'avare* se donneront dans un décor entièrement nouveau, brossé par l'artiste Gaston Faravel, un des décorateurs attitrés du théâtre du Jorat. Les costumes, dans la tradition de la Comédie française, seront de la maison Cintrat, à Genève.

Souscription

Désireux de venir en aide à une famille durement éprouvée par un incendie, le conseil communal de Bossonnens a ouvert une souscription en faveur de M. Alexis Bochud. Les dons sont recueillis par l'entremise de M. Gremaud instituteur. L'autorité communale engage vivement la population à se montrer généreuse à cette occasion.

Le Mystère de la Passion

La représentation du *Mystère de la Passion* de dimanche, à l'occasion de laquelle le théâtre Livio était de nouveau rempli, a été favorisée par la présence de Dom Maurus Carnot, de l'abbaye de Disentis, auteur du texte de la pièce.

L'éminent religieux, profondément ému par la saisissante interprétation de son œuvre, a exprimé ses chaleureuses félicitations aux acteurs. Ceux-ci, à leur tour, lui ont dit combien ils étaient fiers de la tâche qui leur était dévolue et heureux du succès de la pièce.

Une représentation supplémentaire du *Mystère de la Passion* sera donnée le mardi 26 décembre, après midi.

Semaines rurales

Les inscriptions pour la « Semaine rurale féminine » à Sainte-Agnès sont si nombreuses qu'il n'est pas possible d'en accepter encore. Cette affluence joyeuse est une preuve que ces « Semaines » correspondent à un besoin de l'époque où chacun cherche à s'instruire davantage. Aussi, jusqu'à la dernière place, tout a été occupé rapidement et dès lors les inscriptions sont closes.

A Grangeneuve, par contre, à la Semaine rurale allemande, pour les hommes, il reste encore quelques places disponibles. Qu'on se hâte.

Chez les conservateurs broyards

On nous écrit :

Sur l'initiative de M. le conseiller national Chassot, président du parti conservateur broyard, a eu lieu, dimanche, à l'hôtel du Cerf, à Estavayer-le-Lac, l'assemblée statutaire des membres du Cercle conservateur du district de la Broye. Cette séance a été honorée de la présence de M. le conseiller d'Etat Bovet, premier président du Cercle et membre d'honneur. Le comité a été renouvelé.

M. le préfet Duruz a été élu président en remplacement de M. le préfet Renevey, appelé à Fribourg.

Les autres membres sont : MM. Reichlen, président du Tribunal, à Estavayer ; Paul Dessibourg, député à Estavayer ; Edouard Dubey, député, à Dondidier ; Elie Vorlet, syndic à Fétigny ; Georges Pillonel, instituteur, à Vallon ; Camille Bugnon, instituteur, à Cugy, et Fernand Bise, secrétaire, à Estavayer. Enfin, en remplacement des membres démissionnaires et décédés, ont été élus MM. Edouard Huguet, greffier, à Estavayer ; Louis Torche, chef de section, à Cheiry, et Gaston Emery, à Vuissens.

Cette séance administrative fut suivie d'un modeste banquet servi dans la grande salle de l'hôtel. Malgré l'inclémence du temps, une nombreuse phalange de conservateurs accourus de toutes les parties du district, se pressait autour de ses chefs.

La partie oratoire, ouverte par M. le préfet Duruz, nouveau président du Cercle, fut des plus brillantes. En termes élevés, l'orateur a retracé les principes qui sont à la base de notre parti puis a fait appel à l'union de toutes les bonnes volontés. Il donna ensuite connaissance des nombreuses lettres d'excuses adressées par les membres empêchés d'assister à la fête de ce jour, notamment de M. Francey, ancien préfet de la Broye, à Fribourg.

Des discours furent ensuite prononcés par MM. Bovet, conseiller d'Etat ; Chassot, conseiller national ; Holz, nouveau directeur du Crédit agricole et industriel de la Broye ; Crausaz, inspecteur scolaire, et Paul Torche, étudiant à Fribourg, qui parla au nom des jeunes. Puis, sous la direction de M. Bise, secrétaire, la partie familière qui succéda fut pleine d'entrain et de franche gaieté.

Cette belle fête contribuera certainement à resserrer les liens des conservateurs broyards. Elle fait bien augurer de l'avenir.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, mardi, pas de répétition.

Club alpin suisse, section « Moléson ». — Demain soir, mercredi, à 8 h. 1/2, au local, séance. Causerie par M. G. de Gottreau : *La flore alpestre*. Les familles et l'O. J. sont cordialement invitées.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Kiki, par Ernest Claes, traduit du flamand par R. Kervyn de Marcketen Driessche. — Un volume in-8° couronné de 180 pages, sous couverture originale en deux couleurs. Prix : 12 fr. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^{me}).

M. Ernest Claes occupe une place de premier plan dans la pléiade des écrivains flamands d'aujourd'hui. Aussi lira-t-on avec curiosité ce délicieux *Kiki*. On y verra dévoilées, dans une psychologie nuancée, l'âme d'un papa et celle d'un enfant flamand, qu'on pourrait apparenter à nos *Petit Trott* et à nos *Poum* avec les différences de race et de milieu. Cette œuvre qui est la simple histoire de *Kiki*, de sa venue au monde à son entrée à l'école, enchantera tous les papas et toutes les mamans.

Nouvelles de la dernière heure

Les conversations internationales

Londres, 19 décembre.

La réunion du comité ministériel qui s'occupe du désarmement a été renvoyée d'hier, lundi, à aujourd'hui, en raison de l'absence de sir John Simon, qui devait assister, hier, à un déjeuner de la Chambre de commerce du Staffordshire à Stoke et, hier soir, à un banquet à Burslem. Ce voyage fait partie de la série des tournées ministérielles organisées par le gouvernement national.

Outre la réunion de ce jour, du comité ministériel, il y aura la séance habituelle du cabinet, demain, mercredi.

Tout en gardant une attitude de plus réservées touchant la marche des négociations, on laisse entendre, dans les milieux autorisés, que les pourparlers suivent un cours dont on a lieu d'être satisfait, et qu'on espère avoir des résultats positifs à exposer lors de la réunion du bureau, en janvier. La méthode des conversations bilatérales, ajoute-t-on, n'a pas été, en somme, aussi décevante qu'on le pensait il y a quelques jours.

Paris, 19 décembre.

Le *Matin* écrit :

« Les conversations diplomatiques se poursuivent sur un rythme soutenu. M. Paul-Boncour, après avoir terminé ses entretiens avec M. Benès, ministre des affaires étrangères de Tcheco-Slovaquie, a reçu lord Tyrell, ambassadeur de Grande-Bretagne, et l'ambassadeur d'Italie. Lord Tyrell a mis M. Paul-Boncour au courant de ses récentes conversations avec les membres de son gouvernement sur les revendications allemandes, le désarmement, en général, la situation de la Société des nations par le retrait de l'Allemagne, d'une part, et les décisions du Grand Conseil fasciste, d'autre part. Quant à l'ambassadeur d'Italie, il est venu s'informer des résultats de la visite de M. Benès à Paris. Dans la matinée d'hier, M. Paul-Boncour avait déjà reçu M. Avenol, secrétaire général de la Société des nations. »

L'Italie cherche une entente avec la France

Rome, 19 décembre.

Les déclarations faites par MM. Paul-Boncour et Benès à la presse ont été reproduites en entier par tous les journaux italiens. Les commentaires sont, en général, peu nombreux, assez réservés et très différents dans le ton de la vive campagne menée pendant les jours précédents contre la France et ses alliés.

Les milieux politiques ont parfaitement compris que la France ne laissera pas porter atteinte au principe de l'égalité entre les nations à Genève et n'admettra pas que l'on déroge à l'article 19 qui exige l'unanimité pour tout amendement au pacte. Malgré cela, on estime que le gouvernement français a manifesté clairement sa préoccupation d'arrondir les angles et de laisser la porte ouverte aux négociations ultérieures avec l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne. On veut en voir la preuve dans l'allusion au memorandum italien du 28 septembre sur l'Europe centrale. L'adhésion renouvelée au programme de Rome pour la réorganisation danubienne est interprétée comme une manœuvre tactique destinée à satisfaire l'Italie et à la rendre éventuellement plus accommodante sur la question de la Ligue.

On note particulièrement le soin mis par M. Paul-Boncour à éviter de se prononcer sur le désarmement. Cette réticence est considérée comme le signe qu'en attendant le voyage de sir John Simon à Paris et à Rome le gouvernement français tient à garder les mains libres pour l'examen de nouvelles bases d'accord.

Cette attitude, écrit la *Stampa*, est infiniment préférable au geste irréfléchi que, peut-être, les gouvernements de la Petite-Entente espéraient provoquer comme suite aux entretiens parisiens de leur représentant. »

Dans certains milieux, on va jusqu'à conclure que, dans la mesure où M. Benès espérait une affirmation d'intransigeance de la politique française, sa mission a rencontré un échec. On oppose l'assentiment exprimé par M. Paul-Boncour en faveur d'une révision des méthodes de travail à Genève aux premières affirmations de M. Benès disant : « La Société des nations telle qu'elle est ou rien du tout. »

Dans l'ensemble, il apparaît qu'après les attaques dirigées précédemment contre la politique française, les dirigeants italiens souhaitent maintenant une détente. Ils semblent persuadés que Paris n'a pas encore pris une position définitive sur la réforme de la Ligue. Ils espèrent encore arriver par un travail de persuasion, secondés par Londres, à faire incliner la politique française vers une transaction. Il ne demeure pas dit qu'ils ne se préparent pas eux-mêmes à certaines concessions si la nécessité s'en fait sentir. On attend la visite de sir John Simon pour déterminer une ligne de conduite et un programme communs avec l'Angleterre.

Au Sénat français

Paris, 19 décembre.

Sur la physionomie de la séance du Sénat d'hier, voici quelques commentaires de la presse française :

Le *Petit Parisien* écrit :

« On s'attendait à une grande bataille, mais on n'a pas eu de bataille, même petite. Nous avons assisté à un tournoi d'éloquence où M. Régnier a félicité M. Chauteemps d'avoir réussi là où d'autres ont échoué ; tournoi où le ministre du budget, M. Marchandeu, a défendu le projet du gouvernement. M. Bonnet a prononcé aussi un discours solide. M. Caillaux a indiqué les mesures à prendre pour combler le déficit. Il a fait appel à l'économie et aux restrictions. »

Le *Journal* dit :

« Ce fut vraiment au Sénat une grande journée parlementaire. Le débat sur le projet financier s'est maintenu dans une sphère d'accords sur le but à atteindre. »

La *Journée industrielle* retient surtout de la séance du Sénat les critiques adressées au projet gouvernemental. « Le véritable jeu de massacre auquel s'est livré M. Caillaux, suivant la critique serrée de M. Régnier, confirme nos observations de la semaine dernière. »

L'*Echo de Paris* écrit que ce fut une bien curieuse séance que la discussion générale du projet financier. « MM. Régnier et Caillaux ont fait des discours d'une remarquable clairvoyance et d'une juste sévérité. »

De *Jour* :

« C'est dans une atmosphère apaisée que s'est ouverte la discussion sur le projet financier. Toute la discussion était pleine d'une courtoisie qui faisait comprendre que la vie du ministère était désormais assurée. »

La défense navale de l'empire britannique

Londres, 19 décembre.

On mande de Singapour au *Daily Express* qu'une conférence navale impériale va avoir lieu le mois prochain à Singapour. Le commandant en chef de l'escadre des mers de Chine, le commandant de l'escadre des Indes et le commandant de la marine australienne y participeront notamment. Les deux dominions d'Océanie, ajoute ce journal, accueillent avec une profonde satisfaction la réunion de cette conférence, car depuis longtemps, ils éprouvent une vive inquiétude au sujet de la défense de l'Empire.

Continuation des troubles à Cuba

Londres, 19 décembre.

On mande de La Havane au *New Chronicle* : De nouvelles scènes de violence ont eu lieu à Cuba où la situation devient de plus en plus menaçante pour les étrangers et pour les adversaires du président San-Martin. Six personnes ont été tuées et vingt et une blessées, dimanche soir, à La Havane, au cours des incidents provoqués par le pillage du journal de l'opposition *El Pais*, par les partisans du gouvernement.

Hier, lundi, à Managua, la populace a saccagé le domicile du banquier Porfirio Franca et tué la fille de ce dernier. Le gouvernement multiplie les mesures de répression et a notamment décidé d'expulser une centaine d'étrangers suspects d'hostilité au régime actuel.

La Havane, 19 décembre.

(Havas.) — Des affiches signées P. C. et attaquant M. Caffery, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, couvrent les murs de la ville.

Armistice entre la Bolivie et le Paraguay

Montevideo, 19 décembre.

Le journal *El Pueblo* annonce que la Bolivie a accepté la proposition d'armistice qui lui a été faite par le Paraguay par l'intermédiaire de la Société des nations.

Libérés des camps allemands de concentration

Berlin, 19 décembre.

(Woff.) — Par une mesure de grâce du premier-ministre prussien, un certain nombre de détenus des camps de concentration d'Oranienbourg et de Brandenburg ont été remis en liberté, leur conduite donnant certaines garanties de leur future attitude politique.

La police politique badoise

Carlsruhe, 19 décembre.

(Woff.) — Sur la proposition du ministre badois de l'Intérieur, à l'instar de ce qui fut fait dans d'autres pays, le chef du Reich des miliciens des sections de protection a été nommé commandant de la police politique de Bade.

Les réceptions du Pape

Paris, 19 décembre.

La *Croix* signale que le Pape a reçu Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg ; M. Piller, directeur de l'Instruction publique, et Mme Piller.

Les prochaines canonisations

Rome, 19 décembre.

En plus de la canonisation de la bienheureuse Antide Thouret, fixée officiellement au 14 janvier, les milieux de la Sacrée Congrégation des Rites assignent en toute probabilité les prochaines canonisations aux dates suivantes : celle de la Mère Marie-Michelle du Saint Sacrement, le 4 mars ; celle de Louise de Marillac, le 11 mars ; celles du bienheureux Pirrotti et de la bienheureuse Redi, le 19 mars ; celle de Don Bosco est d'ores et déjà déterminée au jour de Pâques, 1^{er} avril 1934. En outre, la béatification des martyrs jésuites du Paraguay serait fixée au 28 janvier 1934.

Evêques missionnaires

Rome, 19 décembre.

La préfecture apostolique du Lac Albert (Congo belge), est élevée au rang de vicariat apostolique ; le préfet apostolique actuel, Mgr Joseph Matthijsen, des Pères Blancs, est nommé vicaire apostolique.

Le R. Père Rodolphe Orler, des Fils du Sacré-Cœur de Vérone, est nommé vicaire apostolique de Bahr-el-Ghazal (Soudan anglo-égyptien).

Mgr Orler est en 1892 à Vulcan (Michigan), aux Etats-Unis, de parents italiens ; il fit ses études dans le Trentin, entra en 1911 dans l'Institut des Fils du Sacré-Cœur de Vérone, et fut ordonné prêtre en 1926.

Le R. Père Hermann Schoppelrey, de la Société du Verbe Divin, est nommé vicaire apostolique de Sinyangchow (Honan, Chine).

Mgr Schoppelrey naquit en 1876 à München-Gladbach, au diocèse d'Aix-la-Chapelle. Il fit ses études ecclésiastiques dans les maisons de la Société du Verbe Divin, et fut ordonné prêtre en 1900.

Le R. Père Guillaume Cobben, des Prêtres du Sacré-Cœur (Saint-Quentin) est nommé vicaire apostolique de Finlande.

Mgr Cobben est né en 1897 à Sittard, au diocèse de Ruremonde (Hollande). Ordonné prêtre en 1924, il s'adonna tout de suite au ministère en Finlande.

Le temps

Paris, 19 décembre.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures :

Ciel un peu brumeux, un quart couvert ; vent faible du secteur nord-est ; température en faible hausse.

Le froid en France

Paris, 19 décembre.

(Havas.) — Le froid est de plus en plus vif. Hier soir lundi, le thermomètre marquait 17 degrés au-dessous de zéro à Grenoble. L'Isère charrie des glaçons.

Hier matin, lundi, on a noté -9° à Paris, Tours, Rochefort, -10° à Reims, Metz, Abbeville, Montélimar, Arcachon, Toulouse ; -11° à Strasbourg, Nancy, Dijon, Marseille, Orléans, Angoulême, Bordeaux ; -12° à Epinal, Besançon, Bourges, Châteauroux et, enfin, -20° à Lyon.

Chambres fédérales

Berne, 19 décembre.

Le Conseil national reprend la discussion du budget.

M. Oprecht (Zurich), socialiste, à propos de la subvention aux écrivains suisses, voudrait faire une distinction entre ceux qui ont combattu ou défendu l'idéologie hitlérienne.

M. Wunderli (Argovie), paysan, estime que le Conseil national devrait être plus conséquent avec lui-même et respecter les économies qu'il a lui-même réclamées.

M. Zimmerli (Lucerne), radical, demande à nouveau le maintien de la subvention aux écrivains suisses et à la fondation Schiller.

MM. von Moos (Grisons), radical, et Bossi (Grisons), catholique, reviennent sur la subvention à la Ligue romanche, dont ils demandent le maintien.

M. Maeder (Saint-Gall), catholique, rappelle que le Conseil national a décidé, cet automne, de réduire les subventions de 20 %, et s'étonne qu'on propose des augmentations. Il faut que les institutions subventionnées s'accommodent de la situation.

CHANGES A VUE

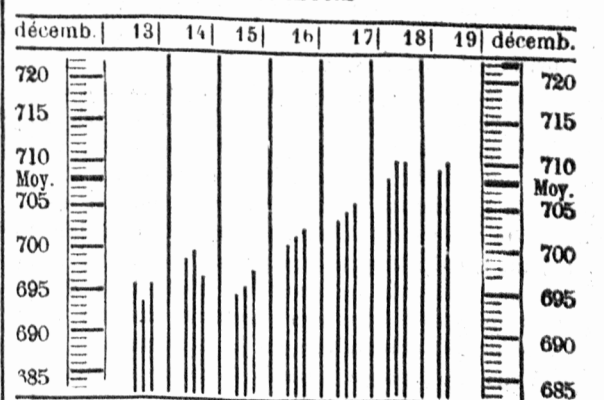
Le 19 décembre matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 15	20 35
Londres (1 livre sterling)	16 81	16 91
Allemagne (100 marcs or)	123 10	123 60
Italie (100 livres)	27 05	27 25
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 25	15 45
New-York (1 dollar)	3 21	3 31
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 65	72 05
Madrid (100 pesetas)	42 05	42 55
Amsterdam (100 florins)	207 60	208 10
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

19 décembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

décemb.	13	14	15	16	17	18	19	décemb.
7 h. m.	-7	-5	-9	-14	-12	-10	-7	7 h. m.
11 h. m.	-6	-4	-7	-10	-9	-7	-4	11 h. m.
7 h. soir	-5	-5	-11	-13	-12	-10	-	7 h. soir

FRIBOURG

Jeunesse conservatrice

On nous écrit :

Actuellement, chaque parti politique travaille avec ardeur pour grouper les jeunes citoyens autour de son drapeau. La cause en est que le recrutement et la formation des jeunes ont une influence déterminante sur l'avenir d'un parti.

Dans la plupart des cantons suisses, le parti conservateur s'est engagé résolument dans cette voie. Le canton de Fribourg a, depuis quelques années, formé des sections de jeunes conservateurs dont l'activité est pleine de promesses. L'exemple nous est venu du chef-lieu ; peu à peu, les districts ont vu se former des sections locales florissantes. Grâce au zèle éclairé de M. le préfet Duruz, une forte section de jeunesse conservatrice vient de se constituer à Domdidier.

Lorsque M. le préfet, accompagné de MM. Dubey, syndic, Crausaz, contrôleur, et Corminbœuf, notaire, parut dans notre assemblée, il fut très agréablement surpris de voir une salle où avaient pris place quelque quatre-vingts jeunes conservateurs.

En un exposé clair et simple, fait avec une conviction profonde, M. le préfet nous dit les motifs impérieux qu'ont les conservateurs, surtout les jeunes, de se grouper. « Les principes qui nous dirigent sont étayés sur les vérités éternelles du christianisme ; aussi notre parti est-il le seul qui veuille que la religion chrétienne ait la première place dans la société. Cet attachement inébranlable que nous avons pour notre religion, bien loin de l'amoinrir, fortifie notre amour pour la patrie. Dans nos rangs, des hommes peuvent faillir, ce qui arrive dans tous les partis, mais les principes restent. Or, la valeur d'un parti dépend avant tout de la valeur des principes sur lesquels il est fondé. »

Des applaudissements nourris ont salué la péroraison du distingué magistrat.

M. le député Dubey se fit un devoir de remercier M. le préfet et lui donna l'assurance que les conservateurs de Domdidier sauront répondre à sa sollicitude.

On procéda ensuite à la nomination d'un comité de cinq membres dont le président, élu par acclamation, est M. Didier Dubey.

Quelques étudiants de notre Alma Mater s'étaient joints à M. le préfet. L'un d'eux, M. Paul Torche, de Cheiry, dans une chaleureuse allocution, nous invita à affirmer nos principes avec plus de vigueur et, au besoin, à les défendre avec énergie.

Un jeune encore, M. Paul Fornerod, président de paroisse, insista sur l'union de plus en plus étroite qui doit régner dans la famille conservatrice.

La courte discussion qui suivit révéla que l'assemblée tout entière était acquise à l'idée de la formation d'une section locale de la jeunesse conservatrice. Souhaitons, en terminant, que M. le préfet Duruz trouve, dans toutes les communes de la Broye, l'accueil que lui a réservé Domdidier. A l'instar de leurs amis politiques des autres districts, les conservateurs broyards sauront tenir haut le drapeau sur lequel sont inscrits ces deux grands mots : religion et patrie.

Horaires des chemins de fer 1934-1935

Les projets d'horaire des entreprises de chemins de fer et de navigation intéressant le canton de Fribourg sont déposés au secrétariat de la Chambre de commerce fribourgeoise, avenue

de Tivoli, où les intéressés peuvent en prendre connaissance jusqu'au 31 décembre au plus tard. Cet office se chargera de transmettre aux autorités compétentes les observations qui lui seront formulées.

« Divertissement romontois »

On nous écrit :

C'est le titre de la pièce composée par M. le préfet Bondallaz, en vue du divertissement à donner à l'occasion de la fête cantonale de musique, qui aura lieu à Romont, les 2 et 3 juin 1934. Jeudi dernier, M. le préfet Bondallaz présentait sa pièce au comité d'organisation, présidé par M. Auguste Chatton, ancien syndic. Cette pièce a été mise en musique par M. Piccand, professeur.

D'emblée, l'auditoire fut saisi par la fraîcheur, la vie, le coloris, dont est composé ce poème intitulé : *Gai, la belle Mi-août*.

L'action se passe en 1810, c'est-à-dire au moment où l'on enrôlait toute la jeunesse pour le service de France. C'est cette action d'enrôlement qui a donné au compositeur la trame nécessaire à rendre son œuvre scénique. A la lecture de la pièce, l'assistance fut charmée de cette composition, qui est presque toute versifiée, qui nous fait toucher du doigt que les temps difficiles ne sont pas d'aujourd'hui, mais que, toujours, on a dû souffrir, qu'il faut savoir regarder autour de soi pour se rendre compte qu'on est encore des privilégiés et que nous devons garder jalousement le beau pays que Dieu nous a donné, en travaillant toujours plus à son embellissement.

Que dire de la musique de M. Piccand ? C'est une révélation. M. Piccand a prouvé qu'il savait adapter très heureusement sa musique au texte de M. Bondallaz. L'auditoire a été ravi de la finesse des chœurs et du riche accompagnement qui y est adapté. C'est vraiment de la belle musique. Les différents chœurs ont permis à l'auditoire de constater que les auteurs se sont parfaitement compris.

La mise en scène sera ardue, mais sous la direction des auteurs, le comité d'organisation, que préside M. Corboz, est persuadé que Romont aura à nouveau l'occasion de prouver à la population qu'elle sait mener à chef une œuvre de chez nous, qui fait battre à l'unisson les cœurs des patriotes.

Le marché de bétail de boucherie à Fribourg

On nous écrit :

Nous rappelons que, demain mercredi, aura lieu à Fribourg (halle de Pérolles) le dernier marché de bétail de boucherie de l'année.

L'octroi de primes, dites d'encouragement, aux meilleurs sujets amenés (génisses et bœufs) est prévu pour ce marché. En outre, une commission spéciale achètera les vaches adultes pour les fabriques de conserves de l'armée.

†

La Cécilienne d'Ecuvillens

fait part du décès de

Monsieur Alfred CHENAUX

son dévoué membre actif

L'office d'enterrement aura lieu à Ecuvillens, mercredi, 20 décembre, à 10 heures.

†

Monsieur Alfred Perroud et ses enfants : Louis, Léon, Joseph, Lydie, Alfred, à La Neirigue ;

Monsieur Gustave Perroud, à Montreux ; Monsieur et Madame Albert Perroud et leurs enfants, à Dantic (France) ;

Monsieur l'abbé François Perroud, révérend curé, à Hauteville ;

Mademoiselle Ida Perroud, à Hauteville ;

Monsieur et Madame Eugène Delabays-Perroud et leurs enfants, à Massonnens ;

Monsieur François Perroud, président de paroisse, à La Neirigue ;

Madame veuve Valérie Menoud et ses enfants, à Sommentier ;

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie PERROUD

née Girard,
tertiaire de Saint-François

leur très chère épouse, mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée pieusement le 17 décembre, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu mercredi, 20 décembre, à 9 h. 1/2, à Vuisternens-devant-Romont.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La société de musique La Lyre paroissiale de Vuisternens-devant-Romont

fait part du décès de

Madame Marie PERROUD

mère de son dévoué vice-président

L'enterrement aura lieu à Vuisternens-devant-Romont, mercredi, 20 décembre, à 9 h. 1/2.

TRANSPORTS FUNÈRES

A. MURITH S A

FRIBOURG

Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

Vente juridique

de bonneterie, mercerie et articles de bazar

Le mercredi, 20 décembre 1933, à 14 heures, à la salle des ventes, Maison de Justice, à Fribourg, l'office vendra au plus offrant et au comptant, une grande quantité d'articles pour hommes, dames et enfants, soit : gilets, pullovers, camisoles, caleçons, combinaisons, bas, socquettes, chaussettes, gants, bretelles, lacets de souliers, articles pour bébés, peignes, peignettes, cravates, rubans, etc. 15779

Office des faillites de la Sarine.

CINEMA ROYAL SONORE

Ce soir à 20 h. 30

André Luguet Edwige Feuillère
dans
MATRICULE 33

le meilleur film de contre-espionnage
Réservez vos places à temps !
Tél. 7.14

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30

Gustav Fröhlich
Jarmila Novotna
dans un délicieux film
100 % allemand

Die Nacht der Grossen Liebe

Téléphone 1300

Monsieur cherche
chambre
tranquille et confortable, pour tout de suite. Ecrire sous chiffres O F 3756 B, à Orell Füssli-Annonces, Berne.

On demande, pour Noël ou date à convenir, un
DOMESTIQUE
de toute confiance, sachant traire. S'adresser sous chiffres P 41357 F, à Publicitas, Fribourg.

MISE DE BOIS

La commune de Grolley exposera dans ses forêts aux enchères publiques les lots de bois ci-après désignés :

- 50 moules hêtre et sapin.
- 50 tas branches.
- 30 m³ charpentes et billons.
- 5-6 m³ chêne.

Rendez-vous des miseurs au bois de la Chondallaz, jeudi 21 décembre, à 9 heures.

Par ordre : LE SECRÉTAIRE.

EBENISTERIE DE VILLARS

Route de Cormanon Téléph. 9.66

**SALLES A MANGER
CHAMBRES A COUCHER**

LITERIE PETITS MEUBLES TAPIS

10 %

sur tous les meubles et articles en stock. Livraison franco.

Domicile dans la maison
Se recommande : L. Bächler.

Le sortilège de Venise

par ÉDOUARD DE KEYSER

A Venise, en votre compagnie, j'apprendrai beaucoup de choses, dit à Marc M^{me} Mortan. Il faudrait que nous nous voyions beaucoup, pendant mon séjour à Venise.

— Dois-je vous dire que j'en serai ravi ? Vous le savez.

— Rien qu'à votre façon d'être galant avec mesure, on vous devinerait Français.

Le canot, qui avançait très lentement, et dont le moteur ne faisait presque plus de bruit, était bercé par des vagues courtes et rapides. Les étoiles brillaient, précises, aiguës. Des barques de pêche passaient, couvertes de toile. Au milieu de l'eau surgissait un poteau incliné, sur lequel, à une hauteur que la main pouvait atteindre, se juchait une niche. A l'intérieur, devant la statuette de la Madone, brûlait un lumignon et de loin, cette minuscule chapelle figurait une lanterne, un fanal signalant un péril.

Crispée, Jeannille ne soufflait mot. Elle demeurait immobile dans son fauteuil, comme si elle retranchait volontairement sa présence.

— Vous ne songez jamais à vous marier ? demanda brusquement Edna.

— J'attends d'avoir trouvé celle qui me rendra heureux.

— Vous ne l'avez jamais rencontrée ?

— Je l'avais cru. Je m'étais trompé. C'est du passé.

— Celui qu'on regrette ? Ou celui dont on rit ?

— En rire serait se traiter d'imbécile. C'est le passé qui est devenu indifférent, sans plus.

— Philosophe ?

— Par volonté.

— Lorsqu'on ne trouve pas le bonheur, monsieur Brion, c'est souvent qu'on regarde mal, ou qu'on ne prend pas la peine d'ouvrir les yeux.

— Manque de temps. Excès de travail.

— Ou dédain... oui. Une pointe de dédain... Le bonheur passe auprès de tout être. Il faut avoir la volonté de le retenir.

Elle se penchait en avant, remuant le bout de son petit pied. Elle parlait d'une voix plus basse et plus ardente, sans regarder Marc.

— Même en Amérique, murmura-t-elle, il n'y a pas beaucoup d'hommes comme vous.

S'il ne répondit pas, c'est qu'il n'avait même pas entendu la dernière phrase. Son esprit était si loin d'elle !

Ce silence la trompa.

— Je voudrais aller danser au Lido, avec vous, reprit-elle.

— Je vous y invite à dîner, samedi.

— La saison n'est pas finie, au moins ?

— Il s'en faut d'un mois... C'est entendu ? Samedi ?...

— Avec bonheur.

— Vous serez des nôtres, Jeannille ?

Elle garda le silence.

Marc s'écria :

— Dormez-vous, mademoiselle ma pupille ?

Il riait de bon cœur. Elle leva les paupières

— Je pensais, j'étais absente. Vous disiez ?

— Nous dinons, samedi, à l'Excelsior. Nous accompagneriez-vous ?

— Je ne vous gênerai pas ?

— Cette question...

— Alors, j'accepte

La déception fut si grande pour Edna Mortan que, pendant quelques instants, son joli visage se décomposa et laissa deviner une nature âpre dans ses querelles, et totalement exempte de bonté intérieure. Marc la regardait. Il connaissait ce changement de masque pour l'avoir observé à plusieurs reprises chez des Américaines et n'en fut pas surpris. Jugeant que la promenade avait assez duré, il ordonna au pilote :

— A Venise... Hôtel Danieli.

Remise de son irritation, Edna continua à bavarder, parfois avec finesse et promptitude d'esprit. Le quoi des Esclavons était encore éclairé brillamment. Les terrasses des cafés, des débits de sorbets et de glaces, regorgeaient de monde. Des chanteurs s'égoïssaient, accompagnés par des mandolines. Le chasseur de l'hôtel avait déjà saisi le bordage pour aider Mme Mortan à descendre lorsqu'elle dit à Brion :

— Venez prendre le café avec moi, demain ou après-demain. Je déjeune tous les jours ici.

— Souvent je ne rentre de l'usine que l'après-midi.

— Vous ferez un effort...

— L'effort pour goûter un plaisir n'est guère méritoire.

— Et celui pour être agréable à une femme qui se sent très seule ?

— Si c'est possible, madame, je vous le téléphonerai avant midi.

Elle tendit la main à Jeannille, sourit à Brion et sauta.

Pour atteindre le samedi, il restait quatre jours. A Jeannille, ils semblèrent interminables. Elle était résolue à lutter pour son bonheur, à se dresser entre Marc et cette femme qui ne pourrait que le rendre malheureux. Elle avait beau se répéter qu'il était trop sérieux, trop

pondéré, pour ajouter quelque foi à la déclaration à peine voilée d'une Américaine flirteuse : elle n'en avait pas moins peur. Très peur. Car elle ne possédait plus aucun moyen de combattre. Craignant un refus, elle n'osa même pas lui demander une autre promenade dans les musées.

Il ne revint pas déjeuner à Venise. N'avait-il pas revu Edna ? De sa chambre, elle épia les bruits du moteur, mais elle n'entendit pas rentrer Marc. Lorsqu'il parut, au dîner, elle ne put savoir depuis combien de temps il était revenu.

Mme Mortan avait manifesté le désir de visiter l'usine de Murano. L'y avait-il conduite ?

Le vendredi, n'y tenant plus, elle alla prendre une gondole, croisa devant le quoi des Esclavons, ce qui fit maugréer le rameur, obligé de prendre garde aux bateaux à vapeur qui, à toute minute, apparaissaient ou venaient s'amarrer.

Elle n'aperçut pas son tuteur.

Lorsqu'elle rentra, il était dans son bureau.

XI

Au débarcadère du Lido, après vingt minutes de canot à moteur, Marc héla un taxi :

— Excelsior.

La réputation de ce palace est mondiale. La mode des pyjamas de grand luxe y fut lancée bien avant que Juan-les-Pains les adoptât. En ce mois de transition, ils avaient cédé le pas aux robes du soir.

Jeannille possédait plusieurs « dernières créations ». Pourquoi avait-elle choisi la robe acricot qu'elle portait à la soirée des Castelsagrat, dont le souvenir ne devait pas lui être agréable ?

La fontaine de la Vaillance

La ville de Fribourg possède les plus belles fontaines de la Suisse. Les principales d'entre elles témoignent d'une époque où le goût des formes rapides et brillantes remplaça pour longtemps celui des formes plus lentes et plus austères. C'est ainsi que les fontaines de Fribourg sont pour la plupart comme des bijoux ajoutés aux rues dont les maisons gothiques, même très détaillées, gardent une expression religieuse et grave. Ce contraste est si considérable en ce qui concerne les fontaines de la Vaillance, de Samson, de la Force et de la Samaritaine, par exemple, que, lorsque ces monuments appurent tout neufs, avec leur allure dégagée et extérieure, sur les vieilles façades familiales, ils durent inquiéter. Car la tradition séculaire voulait que la seule manière respectable de faire de la sculpture fût en forme de fragment de cathédrale. C'était l'alternance des droites et des courbes lentes, des plans creux et convexes qui était dans l'ordre. Mais ces formes nouvelles rompaient avec la tradition. De plus, elles allaient contre l'unité de l'aspect architectural des villes. Selon ce principe de l'unité, on ne peut guère justifier la présence d'une fontaine audacieusement Renaissance à proximité du chœur de la cathédrale de Saint-Nicolas. Mais, il faut en convenir, selon le goût, selon ce qui plaît, cela se justifie. Ces voisinages choquent un principe, mais ne choquent pas la nature humaine qui s'y habitue et raisonne en paix sur son sentiment. D'ailleurs, le temps arrange bien des choses et non seulement par la patine.

La fontaine de la Vaillance, qui vient d'être copiée dans une matière semblable à celle de l'original, à savoir en pierre de Neuchâtel, dut apparaître ainsi sur les vieux murs en l'an 1549 : bien propre et dégagée, le guerrier mordant et querelleur, jamais battu et prêt à répondre à mort, les petits amours gracieux du chapiteau, une petite fille jouant de la flûte, deux garçons jouant du tambour, un autre du chalumeau ; enfin, sur le fût, des sabliers et crânes humains enrubannés comme des folles et signifiant peut-être que le temps et la mort peuvent encore servir à l'ornement.

Que signifient les musiciens du chapiteau ? La fillette joue paisiblement, les garçonnetts ont des airs béats ou champêtres : ils ne font guère écho à l'allure martiale du guerrier.

Au fond, le « sujet » est plutôt dans la statue du guerrier, campé le plus simplement du monde (on ne saurait être campé autrement quand on attend le coup de l'ennemi), mais campé magnifiquement. Et quelle expression dans le visage ! Le feu dans le regard, la rage et la cruauté dans la bouche. Une totale insensibilité en dehors de l'honneur guerrier et de la victoire. C'est un adulte de bonne expérience, sec comme l'acier, savant dans l'art des combats, c'est la vaillance en personne.

Au point de vue strictement sculptural, cet ensemble est un chef-d'œuvre. Et si la valeur d'un tel ouvrage se révèle par la parfaite évocation du sujet, elle se trouve plus puissante encore dans la forme.

Deux caractères révèlent la rupture avec la tradition. Tout d'abord, la réduction presque totale des lignes droites et la prédominance, le goût exclusif des grandes courbes qui commandent l'allure générale et poursuivent le détail.

Ensuite, l'absence complète de plans concaves et la composition en plans convexes chère à notre compatriote, le sculpteur Büsser. Les plans

droits sont rares et réservés à des détails, tout comme les lignes droites. Ces deux caractères sont Renaissance. C'est en abusant de cette nouvelle vision des formes que la Renaissance a rompu avec l'art traditionnel. Elle a aussi mené l'art à une prompte décadence. Mais, ici, l'abus de la courbe ne se sent guère. La mesure et la sagesse d'atelier y sont maintenues, alors que le « grand art » va les abandonner pour se précipiter dans le gâchis. Si l'on songe que les fontaines de Fribourg forment un ensemble étonnant de sagesse et de mesure dans cette rapide évolution du XVI^e siècle, et que, de toutes ces fontaines, la Vaillance est peut-être celle où ces qualités se lisent le mieux, on se rendra compte de la valeur non seulement artistique, mais psychologique et historique de cette œuvre. Elle exprime certainement ce que les scolastiques (voir Maritain : *Art et scolastique*) nomment la tempérance en art.

A cette qualité maîtresse qui fait que les Primitifs sont aujourd'hui nos maîtres et de plus en plus, il faut ajouter que les conséquences de la composition en plans convexes sont menées avec une honnêteté sans défaut. C'est-à-dire que la rencontre de ces plans déterminant nécessairement des lignes que j'appellerai lignes de fond par opposition à lignes d'arêtes, ces lignes sont déterminées et « dessinées » avec une telle délicatesse et un tel sens de la forme qu'à chaque fois on admire et l'on se dit : quel art volontaire et quelle belle intransigeance ! Jamais on ne surprend une tricherie, un jeu quelconque pour échapper à la difficulté. Cette difficulté, puisque, en cherchant la ligne, on « creuse », consiste à ne pas amaigrir, mais à laisser à la forme sa plénitude et toute sa lumière.

Je parlais dessin. C'est uniquement par de grandes courbes que cet art se poursuit, rappelant d'ailleurs étonnamment le trait et les dessins d'ornement des Holbein et la *Danse des morts*. Et si l'on admire les lignes déterminées par le jeu des plans, à plus forte raison doit on se laisser gagner par la grandeur des profils, l'imagination sûre qui les a créés et la plénitude aussi de leur expression. Grâce à leur perfection, il se produit en cette statue une perfection générale que l'on a rarement la bonne fortune de voir. C'est celle des trois dimensions. Si extraordinaire que cela puisse paraître, il faut pourtant avouer qu'il est rare de trouver une statue dont le tour soit parfaitement harmonieux et qui soit aussi belle de dos que de face. Sans hésiter, on peut affirmer que la Vaillance possède cette perfection. Il faut en conclure que cette œuvre mérite moins que toute autre l'adossément. Sa place serait donc, plus dégagée, exactement dans l'axe de la Chancellerie, la face tournée vers le pont, entrée de la ville. Elle serait à l'échelle des maisons et ne subirait pas l'écrasement du chœur de la cathédrale trop à proximité. On créerait ainsi une nouvelle place qui ne serait certes pas indigne de Fribourg.

Copier une telle œuvre n'est pas facile. La difficulté consiste principalement à être, comme l'auteur, volontaire et intransigeant dans le détail et son exactitude, à trouver les plans justes et à fouiller jusqu'à la ligne et son dessin exact. Dois-je avouer que nul ne sentit cette difficulté aussi cruellement que celui à qui échet l'honneur d'exécuter la copie de cette belle sculpture ? Mais il faut reconnaître que le défaut vient de bien plus haut que sa personne. C'est le monde moderne tout entier qui, ayant abandonné l'artisan, laisse l'artiste dans cette obligation de se faire lui-même d'être autodidacte.

En copiant les œuvres anciennes de valeur, telle la fontaine de la Vaillance, le sculpteur

apprend mieux son métier, mais songe aussi, jalousement, à la solitude professionnelle, aux efforts inouïs (ou que peu entendent) déployés pour combler les lacunes de la profession depuis que le monde moderne a supprimé la tradition l'atelier et l'organisation professionnelle. Ces conditions portaient les Geiler et les Gieng à la hauteur où nous les voyons encore de notre ciel personnel et barbare.

François Baud, sculpteur.

CALENDRIER

Mercredi, 20 décembre

QUATRE TEMPS

(mais pas de jeûne ni d'abstinence)

Vigile de saint Thomas, apôtre

RADIO

Mercredi, 20 décembre

Radio Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 16 h., émission commune, concert. 18 h., l'heure des enfants, par tante Françoise. 19 h., *Dix minutes d'actualité scientifique*. 19 h. 10, *Les grandes heures de l'humanité primitive : la période de la pierre taillée*, première causerie par M. Eugène Pittard, professeur à l'Université. 19 h. 35, radio-chronique : *L'activité d'un juge d'instruction moderne*, interview de M. le juge d'instruction Livron. 20 h., concert par la *Mandolinata genevoise*, sous la direction de M. Panozetti. 20 h. 20, petite gazette de la semaine, par Ruy Blag. 20 h. 30, récital de flûte, par M. André Pépin, flûte solo. 20 h. 45, *Les théâtres parisiens vus de la coulisse*, causerie par M. Alfred Penay. 21 h., concert par l'Orchestre de la Suisse romande, direction M. Echenard. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 10, *Correspondance parlée*.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, concert de gramophone. 16 h., émission commune. 16 h. 40, musique de Noël (gramophone). 17 h., chants de Noël, chantés par les *Berner Singbuben*. 17 h. 30, musique de chambre. 21 h. 10, musique européenne contemporaine.

Radio-Suisse italienne

12 h. 45, concert par le Radio-Orchestre. 19 h. 35, concert par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Königsbrunn, 17 h. 30, chants populaires pour deux luths. 20 h. 5, grand concert par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Munich, 20 h. 10, soirée variée. Leipzig, 17 h. 50, concert par l'Orchestre de chambre des artistes de Dresde. Breslau, 22 h. 35, concert de musique gaie par l'Orchestre de la station. Londres (Darenty), 16 h. 15, concert par l'Orchestre municipal de Bournemouth. 22 h. 20, concert par l'Orchestre de la B. B. C. Vienne, 19 h., concert par l'Orchestre de la station. 20 h. 5, concert symphonique par l'Orchestre symphonique de Vienne. Radio Paris, 20 h. 20, musique enregistrée. 21 h. 45, concert donné par l'Association des concerts Colonne Poste parisien, 21 h. 30, *Lami Fritz*, pièce en trois actes, d'Erckmann Chatrian. Strasbourg, 21 h. 30, retransmission du Palais des fêtes à Strasbourg. 23 h. 30, concert d'orchestre. Radio Luxembourg, 20 h., concert varié.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 50 à 11 h. 30, Francfort, nouvelles et disques. 11 h. 30 à 12 h. 28, Lyon-la-Doua, concert par l'Association Les Amis de la Doua. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, disques et radio-concert. 15 h. 30 à 15 h. 58, Berne, *Pour madame* : chronique culinaire. 22 h. 45 à 24 h., Vienne, musique de danse.

Publications nouvelles

Captivité, par Roger Pelletier, préface de C. Campinchi, avocat à la Cour de Paris. Un volume in-8 couronne de 224 pages, illustré de 23 photographies inédites. Paris. Editions Gallandier, 1933 ; 12 fr.

Malgré l'abondance de la littérature consacrée à la grande guerre, aucun ouvrage n'avait parlé jusqu'ici, d'une façon approfondie, de la vie des prisonniers de guerre et du sort de ces victimes du devoir, chargées de « tenir » en première ligne jusqu'à la mort... ou à la capture par l'ennemi. Cette lacune vient d'être comblée grâce au récent volume que l'adjudant Pelletier vient de faire paraître chez Tallandier avec une lettre-préface de C. Campinchi, le maître du barreau parisien, et un envoi de Jean Volvey, président de la Fédération des anciens prisonniers de guerre, évadés et otages.

De caractère indomptable, considéré de ce chef par les Allemands comme un meneur et une forte tête, l'auteur passa ainsi près de trois ans de captivité, roulant de camps de représailles en camps de punition jusqu'au jour où l'affaiblissement de sa santé physique lui permit de retrouver en Suisse romande une terre plus clémente. Le récit de cette odyssee, où intervient encore l'épisode d'une dramatique tentative d'évasion, est étayé, non seulement sur le témoignage de compagnons d'infortune, mais également sur un certain nombre de documents photographiques pris sur les lieux mêmes et emportés clandestinement au sortir d'Allemagne.

Que ceux qui, au mépris des plaies encore mal fermées dont continue à souffrir notre humanité, ont le cynique aplomb de parler à nouveau d'une guerre possible, lisent ce livre ! Ce sobre et poignant témoignage, dont l'intérêt ne se ralentit pas un seul instant, les obligera certainement à réfléchir.

Wilson, apôtre et martyr, par Lucien Lehman. — Un volume in-16 Jésus broché, sur papier Alfa, de 402 pages. Prix : 18 fr. Editions G. P. Maisonneuve, 3, rue du Sabot, Paris, VI^e. Il a été tiré de cet ouvrage 30 exemplaires numérotés sur Hollande. Prix : 100 fr.

Entendons-nous : ni apôtre, ni martyr, mais homme dévoué à son idéal et qui souffrit de l'injustice des hommes, principalement de ses propres concitoyens, qui renièrent le pacte de la Société des nations.

En un temps où les biographies abondent, où l'on ne néglige ni un maître d'hôtel, ni un valet de chambre, ni un financier tant soit peu mêlé à l'histoire, il est assez curieux de noter que Woodrow Wilson, l'homme qui domina la scène publique il y a quelque quinze ans et dont la grande ombre, à cette heure, hante la Maison Blanche, n'a été l'objet jusqu'à ce jour, en langue française, d'aucun ouvrage vraiment digne de sa stature.

C'est pour combler cette lacune que M. Lucien Lehman, qui nous révéla dans *Le grand mirage* une Amérique quelque peu différente de celle que nous nous plaissions à connaître, a écrit le beau livre que nous avons sous les yeux.

En une captivante synthèse, l'écrivain place dans sa vraie lumière le fondateur de la Société des nations, nous permet de le suivre pas à pas, du berceau à la tombe, en sa vie active et généreuse.

Adversaires comme partisans de Wilson apprendront mille choses en ces pages substantielles, qui émeuvent et font méditer.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

L'assemblée arrivait en partie des grands hôtels vénitiens. Très cosmopolite, d'ailleurs. Les deux orchestres semblaient excellents. Edna s'estimait plus élégante que Jeannille parce qu'elle avait une toilette plus étincelante, d'une invention dans le goût de certain couturier célèbre par ses déconfitures successives. Ce fut pour ce motif qu'à peine assise, et après avoir examiné quelques instants la pléthore de jolies femmes assemblées là, elle s'extasia sur la robe abricot.

— Ravissante, mademoiselle.

— Bien simple, madame, répondit Jeannille qui n'était pas du tout à ce sujet.

— Je répète : ravissante. Qui vous l'a faite ?

— Le Printemps ! lui lança la jeune fille.

— Vous ne vous habillez pas aux Champs-Élysées ?

Jeannille se mit à rire.

— Non, madame, plus depuis que les Champs-Élysées sont devenus la succursale du Passage Brady.

— Je ne connais pas le Passage Brady.

— C'est un coin de Paris qui mérite une visite. Quant aux Champs-Élysées, ne désespérons pas d'y voir les mannequins rappelant Joséphine Baker... et les vendeuses racolant les clients sur le trottoir. « Par ici, madame. Ultime modèle pure soie, de la vraie collection Parisienne ! Cent trente-neuf francs quatre-vingt-dix. »

Marc la considérait avec surprise. A quel propos cette exaltation, cette verve mordante ? Elle devait être pourtant satisfaite de se trouver là. Ne le lui avait-elle pas demandé ?

Elle prit une part minime à la conversation. Elle ne pensait qu'à une chose : par politesse, Marc l'inviterait à danser...

Dans cette salle pleine, le plateau de danse serait trop petit. Tant mieux. Elle pourrait parler. Elle dirait à Marc qu'il serait malheureux s'il épousait Edna. Elle lui dirait que cette femme ne cherchait qu'un flirt passager, un compagnon de promenade à travers Venise, et qu'elle partirait ensuite, sans regarder en arrière, sans se soucier du mal qu'elle avait pu causer... Elle lui dirait...

Brion se souciait peu d'elle. Accoutumé à son hostilité, il bavardait avec Edna qui était fière de l'accaparer. Elle ne songeait pas à l'aimer, certes, mais eût trouvé charmant qu'il l'aimât, et le lui écrivit.

De la part de ce maître à énergie, de cet escrimeur imbattable, ce serait un autographe à conserver.

La danse ne commença vraiment que lorsqu'il n'y eut plus sur les tables que les tasses à café, les liqueurs, quelques bouteilles de champagne délaissées. Comme le jazz se déchâinait, Marc se tourna vers Mme Mortan. Elle se leva et se laissa entraîner.

Jeannille les suivit un instant des yeux, mais la foule des danseurs les noya aussitôt. Elle sentit une grande envie de pleurer. Son secret devenait si lourd qu'elle était désormais incapable de le porter seule. Pourquoi ne dirait-elle pas son secret à Marc, ce soir même ? Ce brouhaha, la cohue anonyme, lui verserait du courage. Le mot décisif paraîtrait moins immense. Marc l'aimait : il le lui avait avoué, et ce cœur ne pouvait changer ainsi... Si elle manquait l'occasion propice, ils demeureraient toujours séparés par le malentendu, et le bon heur, las d'attendre, s'en irait.

Ce fut un boston qu'attaqua l'orchestre de tango.

— Vous dansez, Jeannille ?

Son oui fut balbutié. Elle venait de perdre toute force. Pendant les premières mesures de la valse, elle fut prise de vertige. Jamais elle ne pourrait prononcer les mots qu'il fallait...

Pourtant, si elle voulait être heureuse...

— Vous aimez danser en silence, railla doucement Marc.

Entendre cette voix lui rendit un peu d'énergie.

— Non, en général, répondit-elle. Mais vous dansez très bien, et j'en goûte le plaisir.

— Un compliment, venant de vous !... Vous aurait-on transformée ?

— La vérité n'est pas un compliment, j'imagine... Mme Mortan danse-t-elle agréablement pour son cavalier ?

— Je vous retourne le compliment : moins agréablement que vous. Elle se laisse moins bien entraîner.

— N'est-elle pas de cette race américaine, chez laquelle, en tout, la femme se déclare l'adversaire de l'homme ?... Cela doit se remarquer, même en dansant.

Ils écoutèrent une vingtaine de mesures, puis elle interrogea :

— Lui avez-vous montré les usines de Murano ?

— Avant de répondre, laissez-moi demander à mon tour : pourquoi cette question ?

— Parce que je vous reprocherais de ne pas m'y avoir invité.

— Je supposais que l'industrie ne pouvait vous intéresser puisque, ayant des capitaux dans l'affaire, vous n'avez pas manifesté le désir de vous rendre dans l'île.

— Ce détour marque-t-il la volonté de ne pas me répondre ?

— Que non ! Je ne suis pas allé à Murano avec

Mme Mortan, qui est sans doute comme vous, et qui n'y tient pas plus que ça.

La danse finissait, quelques braves lui rendirent la vie.

— Vous a-t-elle vu faire des armes ? reprit Jeannille.

— Pas davantage.

— Cela lui plaira mieux... L'escrime est un beau sport. Moi aussi, je voudrais assister à un assaut.

— Vous ne m'en avez jamais parlé.

— Je n'osais pas.

Il sourit, narquois :

— Timide, vous ?...

— Assez souvent, mais comme cette timidité dépend de mes sentiments, vous n'avez pas encore pu la remarquer.

— Expliquez-vous.

— Lorsque je vous parlais, c'était toujours aux moments où la timidité ne me paralysait pas. Mais vous n'avez pu deviner ce que j'aurais voulu dire, dans les moments où elle m'assaillait. Brion ferma imperceptiblement les yeux. Où sa pupille voulait-elle en venir ?

— Le plateau de danse d'un grand restaurant est un endroit anonyme, et le bruit qu'on mène dans la salle garantit que les paroles s'envoleront très discrètement. C'est un endroit merveilleux non seulement pour perdre sa timidité, mais même, excusez l'expression, pour montrer du toupet.

— Je le crois.

— Ayez-en donc. Vous me disiez que vous voudriez voir un assaut d'escrime.

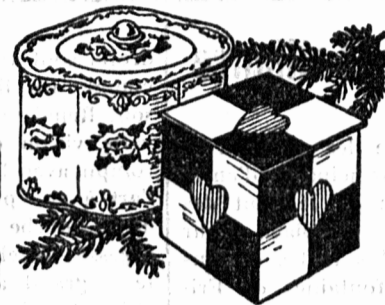
— Dont vous seriez l'un des tireurs, répliqua-t-elle, très vite.

(A suivre.)

A recevoir ou à offrir...

un coffret-Noël CAFÉ HAG

fait toujours plaisir!



CAFÉ HAG en boîtes-Noël Coffret «ultra-or» Contenu 1/2 kg Fr. 3.75 Boîte dite «dé» Contenu 1/5 kg Fr. 1.85 En vente partout!

NOËL 1933

Votre fils et votre fille, qui aiment le sport et la nature tous deux, penseront toujours avec plaisir et reconnaissance à Noël 1933, si vous leur mettez

UN ACCORDÉON

sous l'arbre. Je vous en offre de ravissants de toute perfection depuis 55 fr. On apprend le jeu à tout âge (de 6 à 60 ans!), même lorsqu'on ne connaît aucun autre instrument. J'offre des

LECONS GRATUITES

à tout acheteur (méthode Helbling). - Ne pensez pas seulement au jour de Noël, mais encore aux veillées d'hiver, aux promenades de printemps, aux plaisirs de l'été (montagne, forêt, plage, etc.) qui seront embellis par l'accordéon, et alors votre choix sera fait!

L. SCHORRO, FRIBOURG

MUSIQUE ARCADES GARE

Mise de bois

La commune de Chésopelloz vendra en mises publiques environ 5 m³ de bois, charpentes et billons, 12 moules 1/2 et 500 fagots foyard, 15 tas d'éclaircie foyard et 2 tas de perches. 15885

A la Corbarayaz : 2 moules foyard et 1 tas de branches.

Rendez-vous des miseurs à la forêt de Nierlet, le mardi, 26 décembre, à 13 h. 1/2.

Grand choix de meubles anciens

Tables bouillotte, à jeux, à ouvrage, à chevet; commodes de tous styles. Vitrines, armoires riches, dessertes, bahuts, pendules neuchâteloises, de Bourgogne, tableaux militaires, etc. gravures. Porcelaines, soieries, bijoux, monnaies, armes, schakos, etc. 20-14

Antiquités MACHEREL, 81, rue de Lausanne. Tél. 8.11, Fribourg. Entrée libre.

jeune fille

de bonne volonté, pour aider à la maîtresse de maison. Occasion d'apprendre l'allemand. Mme H. Brun, garage, Hochdorf (Lucerne).

JEUNE HOMME

de 18 à 20 ans, capable de traire 8 vaches, est demandé tout de suite (étable moderne). Berger allant à la montagne s'abstenir. Adr. : Chs. Rochat, Etoy (Vaud).

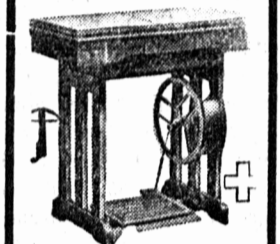
On demande à acheter une

Maison

en bon état, avec jardin ou éventuellement du terrain à bâtir, de préférence quartier de Pérolles ou Vignettaz.

S'adresser par écrit sous chiffres P 15893 F, à Publicitas, Fribourg.

HELVETIA



Fabrication suisse de grande précision petits paiements mensuels. Prix et catalogue no 30. Fabrique suisse de machines à coudre HELVETIA S. A. Lucerne. Fribourg: J. Monney. them des Pommiers.

Suis acheteur de tableaux

signés, école italienne, 19me. Ecrire offres avec description très précise, sous chiffres B 20950 L, à Publicitas, Lausanne.

Monsieur célibataire cherche à louer

chambre indépendante confort moderne, au centre de la ville. Ecrire à Publicitas, sous P 41362 F, à Publicitas, Fribourg.

Achat de terrain

On demande à acheter un terrain à bâtir, de 400 à 600 m², en ville ou abords immédiats, à un prix raisonnable. Paiement comptant. Adresser offres écrites sous chiffres P 15892 F, à Publicitas, Fribourg.

Perdu bracelet

entre Schœnberg et Rischmunt 15894 (anneau ciselé). Prière de le rapporter, contre récompense, à La Clairière, Vignettaz, 53, Fribourg.

Pour Noël

vous trouverez chez nous un choix incomparable dans tous les articles de mode masculine

- Chapeaux dep. 3.95
Casquettes dep. 1.95
Chemises dep. 4.50
Cravates dep. -.75
Pochettes dep. -.75
Gilets dep. 12.50
Pulovers dep. 5.95
Gants dep. 1.50
Foulards dep. 1.25
Chaussettes dep. -.75
Parapluies dep. 2.95
Guêtres dep. 2.95

ADLER

Propr. Müller-Guinand Fribourg Rue de Lausanne, 45

Vente juridique d'une boulangerie

L'office des faillites de la Gruyère vendra, au bureau de l'office, château de Bulle, le mercredi 27 décembre 1933, dès 14 heures, une boulangerie avec magasin, 2 appartements, installations, comprenant les art. 1547, 1491 ab, 1653 ab, rue de Gruyères, et appartenant à la masse Arthur Grangier, au dit lieu. Les conditions déposent à l'office et l'adjudication sera donnée au plus offrant. 34-188

Vente juridique de foin

Vendredi, 22 décembre 1933, à 14 heures, devant le domicile de Jean Hayoz, agriculteur, à Ependes, l'office vendra, au plus offrant et au comptant: environ 4000 pieds de foin et 1 extincteur. 15898 Office des faillites de la Sarine.

Batteuse à trèfle

Stationner dans quelques jours à Marly, puis à Villaz-Saint-Pierre. 15884 S'inscrire au plus tôt. Décoppet.

Les Bonnes Chansons Populaires

Vient de paraître: Décembre Prix: 50 cent. Recueil complet des années 1928-1929-1930-1931-1932 Chaque volume: Fr. 3.50 LIBRAIRIE CATHOLIQUE 130, place Saint Nicolas, Fribourg

Noël - Etrennes



PORTABLE

Smith Premier, machines à écrire, S. A. Agence de Fribourg, rue de Lausanne 14. Téléphone: Fribourg 12.80

Vous ne pouvez pas faire un plus beau cadeau.

Parmi nos 7 modèles à partir de Fr. 215.-, il existe certainement la petite machine à écrire qui correspond en même temps à votre budget et au désir de celui qui la reçoit. Vente par acomptes Location. Demandez des renseignements plus précis à

Confections pour dames

Magnifique assortiment en manteaux, robes, blouses, jupes, etc. Articles tricotés. Peignoirs. Tissus en tous genres. - Prix modérés. J. MONNEY 29, avenue de la Gare FRIBOURG

Erika Le cadeau le plus apprécié



Location et vente à terme à la Papeterie J. LABASTROU, Fribourg Maison de confiance

Première maison suisse de corsets et ceintures cherche, pour le canton de Fribourg,

VOYAGEUSES

pour visiter clientèle particulière; gros gain assuré à personnes qualifiées. - Ecrire sous chiffres P 585-2 L, à Publicitas, Lausanne.

N'oubliez jamais

que c'est la

Grande Teinturerie de Morat S. A.

qui, grâce à sa puissante organisation, est le mieux à même de faire dans de bonnes conditions le

Lavage chimique et la Teinture des vêtements

MAGASIN A FRIBOURG GRAND'RUE, 6 Téléphone 243

Pour Noël

N'oubliez pas qu'un

Sabot de Chocolat

garni d'exquis chocolats fins tels que vous les trouverez seulement chez

LEIMGRUBER

confiseur place de la Gare sera un cadeau apprécié par tous. VOYEZ NOS VITRINES Expéditions. 201-5

WEISSENBACH

NOUVEAUTÉS

Jusqu'à fin décembre encore il sera accordé

10 0/0

au comptant sur toutes les marchandises en stock

Cadeaux DE NOËL ET DE NOUVEL-AN



CHEZ l'électricien spécialiste

s'achètent aux meilleures conditions
LES LUSTRES les plus beaux.
Tous autres appareils électriques :
fers, aspirateurs, radiateurs, fœhn,
pot à eau, etc.

Choix immense
RÉPARATIONS DE TOUS APPAREILS

E. NEUHAUS, électricien

BOULEVARD DE PEROLLES

FRIBOURG



Pourquoi avoir des pieds
mouillés et froids ? Pour
peu d'argent vous pouvez
vous procurer une paire
de snow-boots

de la marque mondiale « NOKIA » 1898

(seul concessionnaire pour la ville)

en soldes à	Fr. 2.50
tout caoutchouc, 1 ^{re} qualité, à	Fr. 5.90
tout caoutchouc, avec fermeture éclair, à	Fr. 6.90
p. enfants, fermet. bouton à pression t. caoutchouc	
Nos 22/27 28/32 33/36	
4.25 5.— 5.75	
pour enfants, avec fermeture éclair, tout caoutchouc	
Nos 22/27 28/32 33/36	
6.60 7.40 8.40	

CHAUSSURES

F. VONLANTHEN

PLACE DU TILLEUL

Pour Madame : Sacoche, trousse de toilette,
manucure, valise, etc...
Pour Monsieur : Trousse de toilette, skis, porte-
monnaies, portefeuilles, valises, et.
Pour les enfants : Skis, poussette de poupée, ser-
viettes, ballon de foot, etc....

chez

E. Jöye, sellier

Rue de Romont, 8

FRIBOURG

CADEAUX UTILES



GRAND CHOIX
TRÈS AVANTAGEUX chez
WALTER GASSER
Rue de Lausanne, 40

Le cadeau préféré de Monsieur en très grand choix chez

belle cravate écharpe ou élégant foulard jolies chaussettes confortables gants guêtres bien coupées canne ou parapluie

Galley Aux Élégants

Rue de Lausanne

Avenue de la Gare

Pour vos achats de fin d'année ne manquez pas de visiter notre

EXPOSITION

de lingerie chaude et fine

Grand choix en chemises de nuit parures, etc. Pyjamas pour dames, hommes et enfants

Entrée libre

AU JOLI MOMENT

Rue de Lausanne. 82

Les plus beaux

disques de Noël

Minuit chrétiens, chanté par le groupe choral Fr. 4.- Ave Maria, de Bach-Gounod
Mon beau sapin --- O douce Nuit! Fr. 4.-

DISQUES DE BERSIN

Noël du Petit Negro — Quand on s'aime tous les deux — Avant d'être capitaine, etc...

Disques populaires, à Fr. 2.50
Valses d'accordéon, POLKA, Ländler, Yodler.

GRAMOPHONES de voyage depuis Fr. 39.50

TOUJOURS LE PLUS GRAND CHOIX

AU DISQUE D'OR

CH. RIVIER — 58. RUE DE LAUSANNE — FRIBOURG

Pour les fêtes

Grand choix de cadeaux utiles au plus bas prix du jour

Bregger, Zwimpfer & Co

Place du Tilleul et Rue des Bouchers

VOYEZ NOS VITRINES

VISITEZ MA GRANDE

EXPOSITION

DE MEUBLES

Rue **LOCARNO, 4**

Vous y trouverez un

CADEAU

utile et bon marché

E. SUTER.

MANTEAUX — ROBES — BLOUSES

GILETS — PULLOVERS — TABLIERS

H. Sidler

Confection pour dames

Rue des Epouses, 143

PRIX AVANTAGEUX

TIMBRES D'ESCOMPTE

Noël...

Maison Ludin

près de la Cathédrale Fribourg
Toujours la marchandise de choix à prix bas, au magasin de confiance

Nos sacs de dames et d'enfants, nos jolis sacs du soir, nos portefeuilles et portemonnaies, nos manucures et nécessaires, nos serviettes et sacs d'école, nos portomusique, nos bubards et liseuses, nos maquettes, sont cadeaux appréciés.

Cadeaux utiles !

à Fr. 10.- Des prix pour les fêtes

Tables radio
Tables fantaisie
Selettes
Tableaux
Coussins
Tapis de table
Carpettes
Chaudron
Porcelaine de Saxe
Étagères, etc.

Tables à desservir
roulantes, dep. Fr. 26.-
30.- 44.- 53.-
Tables fumeurs,
selettes en noyer
et selettes en noyer poli
Fr. 22.- 39.- 65.- 75.-
Jardinières
depuis Fr. 20.-
Tabourets de piano,
etc. etc. etc.

Mais ce qui vaut tous les cadeaux, c'est le divan-lit « RECORD », avec matelas portefeuille. Le fauteuil à glissière « RECORD » est également le meuble le plus apprécié.

MAGASIN G. BISE

Grand'Rue — FRIBOURG

Dr Méd.
PÉRUSSET
médecin-dentiste
PAYERNE
absent
du 22 décembre
au 3 janvier

Jeune homme

17 ans, cherche place
comme vacher. 41359
Offres à Fridolin Remy,
Schwenni, Dirlaret. (Canton
Fribourg.

ON CERCHE

Personne

sachant soigner dame âgée.
S'adresser sous chiffres
P 20-16 F, à Publicitas,
Fribourg.

LUNETTES

et pince-nez nickel,
belle qual. dep Fr. 3.50
au magasin **DALER**
frères, route Neuve,
derrière le grand café
Continental. 51 2

Encore divers articles
d'optique à très bas prix

Apprenti

boulangier-pâtissier
cherche place.
Offres sous chiffres
P 15891 F, à Publicitas,
Fribourg.

A VENDRE

portes, fenêtres, parquets,
radiateurs de chauffage
central, baignoires, appa-
reils « Picolet » et tuiles
vieilles. — S'adresser au
chantier de démolition de
la rue du Simplon, à
Vevey, ou au bureau de
l'Entreprise Zuretti, à La
Tour de Peitz. (Tél. 627).

A VENDRE

un excellent chien,
courant, 5 ans, race Lu-
cernoise, cause de fin de
chasse. 15883

S'adresser :
**Albert Brasey, chas-
seur, Avenches.**

A vendre

tableaux primitifs sur
bois, de **Van der Bosch**,
à très bas prix. 20-15

Antiquités Macherel,
81, rue de Lausanne.
Téléphone 8.11.

Ménage tranquille cher-
che un

Appartement

de 3 à 4 chambres. Prix
modéré.

S'adresser, avec indica-
tions nécessaires, sous
chiffres P 15888 F, à
Publicitas, Fribourg.

Ménage tranquille cherche

Logement

de 2 ou 3 chambres, à
Fribourg ou environs, p.
tout de suite ou date à
convenir.

Offres, avec prix, sous
chiffres P 15890 F, à
Publicitas, Fribourg.

On prendrait

en pension un enfant pas
moins de 2 ans dans
bonne famille catholique
et bons soins assurés.
S'adr. sous P 41360 F,
à Publicitas, Fribourg.

Confort...!



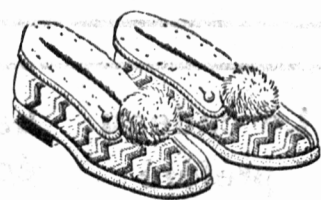
**Très avantageux
pantoufles poil de chameau**



pour dames depuis **2⁵⁰**

pour messieurs depuis **3⁰⁰**

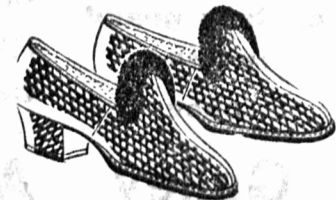
Vénitiennes



sans contrefort **2⁹⁰**

avec contrefort 3.80
qualité supérieure 4.80
pure laine 5.80
qualité extra, dessins 6.80
modèle spécial avec 6.80
talon et languette 6.80

Boudoir



manchester **5⁸⁰**

velours noir ou 6.80 - 9.80
couleur

cuir noir ou 6.80 - 13.80
couleur

Souliers de velours



chaudement **6⁸⁰**
doublés

garniture vernis noir

**Pantoufles à boucles
ou à lacets**



grand choix **4⁸⁰**
bébés depuis

dames depuis **3⁸⁰**

messieurs depuis **7⁵⁰**

dames depuis **6²⁰**

Pantoufles à revers



poil de chameau **8⁵⁰**
10.80

Manchester et **9⁸⁰**
velours 12.80, 10.80

Cuir noir ou brun **10⁸⁰**
14.80, 13.80

**Grand choix de pantoufles
première qualité**

MODERNES
CHAUSSURES **Bally** **FRIBOURG**
AROLA S.A.
26 rue de Romont

Mamans,

Si votre enfant tousse, donnez-lui du sirop
« COQUELINE LAPP »

le meilleur remède contre la toux, l'enrouement,
les maladies de la gorge, etc... Pour enfants et
adultes. 171-11

Pharmacie-Droguerie LAPP

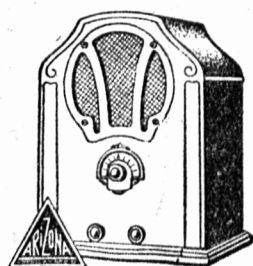
Tél. 3.45 Fribourg
En vente dans les pharmacies.



Les
plus beaux
modèles

RADIO

vous sont offerts :



Philips 834 » 325.-
Philips 830 » 365.-
Arizona » 350.-
Arizona A 7 4.50.-
Telefunken
Parsifal » 570.-
Philips 636 » 595.-

RADIOS - GRAMOS
très avantageux.

Vente à crédit.

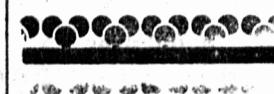
Facilités de paiements,
depuis **Fr. 20.-** p. mois

Pour tous renseignements
et auditions, téléphonez
de préférence le matin,
au **11.84**

**AU DISQUE
D'OR**

Technicien spécialiste à
disposition.

58, rue de Lausanne
Ch. Rivier - Fribourg



**Mise de bois
de feu**

au Château de Cor-
magnon, près Ponsier
Le **Jeudi 21 décembre**,
dès **13 h. 30**, le
soussigné fera vendre, sur
place et au comptant, les
bois ci après désignés :
98 stères de hêtre
22 tas de branches
20 tas de perches et de
fourrons. 411 160
Lausanne, le 12 déc. 1933
G. de Charrière,
Ingénieur forestier.

A louer

2 belles chambres
indépendantes, au soleil,
pouvant également servir
de bureau.
S'adresser, pour tous
renseignements, par écrit,
sous chiffres P 15863 F,
à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

pour le 25 juillet 1934
au centre de la ville-
deux pièces chauffées,
comme bureau 223 22
Banque Uldry & Cie.

A LOUER

à Pérolles, pour date à con-
venir, une grande cham-
bre chauffée, indépen-
dante pour bureau.
S'adresser sous chiffres
P 41358 F, à Publicitas,
Fribourg.

Cadeaux utiles et agréables

aux derniers prix du jour
riches assortiments

Charles COMTE

chemisier spécialiste,
46, rue de Lausanne, 46

en faux-cols,
cravates,
foulards,
écharpes,
pochettes,
chemises,
pyjamas,
pulovers,
gants,
bretelles,
jarretelles,
ceintures,
caleçons,
camisoles,
mouchoirs Lissue et Pyramid,
crêpe de santé Rumpf, etc.

d'un goût sûr et de qualité
se trouvent toujours chez le spécialiste
Tous ces articles feront d'agréables cadeaux de fête
**Au comptant 5 % d'escompte
ou timbres escompte.**

**Vente à prix réduit
10 % de rabais sur les Cafés
avec de superbes primes**

Café rôti depuis Fr. **1.10** le ½ kg.
Cacao-Sucre depuis Fr. **1.25** le kg
Confitures depuis Fr. **0.85** le kg.
Macaronis extra, **0.50** le kg., Fr. **0.45** par 5 kg. (cornettes, spaghetti)
Sucre mi-fin (beau blanc), le kg., Fr. **0.24** par 5 kg. net
Malaga, par 2 litres, Fr. **1.50** le litre
Sardine, boîte de 100 gram., Fr. **0.95** les 5 boîtes
Huile arachide, Fr. **0.80** le litre, Fr. **0.78** par 5 litres
Riz du Piémont, Fr. **0.40** le kg., Fr. **0.35** par 5 kg.
Mélasse de table, Fr. **0.60** le kg., Fr. **0.58** par 5 kg.

TIMBRES ESCOMPTE

**DROGUERIE-EPICERIE
A. GENIER - Payerne**



Si votre cadeau
doit associer une
valeur durable à
son éclat, portez
votre choix sur un
bijou OR.

P. MEYER - BIJOUTERIE - FRIBOURG

Crèches pour familles

Enfant Jésus, seul

a) en ivoire	Longueur	8 cm	12 cm	15 cm	20 cm
	Prix sans crèche	0.60	1.20	1.50	3.-
	Prix avec crèche	1.30	2.-	2.50	4.20
b) en plastique	peint, avec yeux émaillés, longueur 25 cm.				15.-
c) en cire	Longueur 7 cm., prix avec crèche sans crèche				3.20
					2.50

Petit Jésus en cire Hauteur 8 cm. 10 cm. 13 cm.
avec crèche 1.50 2.20 3.-

Crèches complètes (12 sujets)

en plastique peint, article fin				
Hauteur des personnages		20 cm	25 cm	
Prix		50.-	72.-	
En ivoire				
Hauteur des personnages		12 cm	15 cm	20 cm
Prix		5.-	7.-	17.-

Personnages vendus séparément

a) ivoire	Hauteur des personnages	12 cm.	15 cm.	20 cm
	Prix	0.50	0.70	1.80
b) en plastique	peint, article fin			
	Hauteur des personnages	20 cm.	25 cm	
	Prix	4.-	6.-	

Garnitures pour Crèches : Anes - Bœufs - Bœbis - Chiens bergers - Dromadaires avec guide - Eléphants - Corfs - Biches - Palmiers, etc., etc.

Crèches vides

**Librairie catholique, Place Saint-Nicolas, 130, et
Librairie Saint-Paul Avenue de Pérolles, 38**